

TEMPERATURE
Aujourd'hui
MAXIMUM..... 72
MINIMUM..... 62
AN DERNIER
MAXIMUM..... 72
MINIMUM..... 60
Passez à 29.90
Voyez l'annonce de Murphy, Page 5

PRONOSTICS
VENT: NORD-EST
TEMPERATURE: 72-62
MOIS: AOUT
AN: 1919

La Patrie

NOTRE PATRIOTISME

Que notre patriotisme soit éclairé et réponde à l'idéal qui anima toujours la race. Que notre amour du sol et des institutions de chez nous s'inspire de l'exemple des grandes vertus ancestrales.

41e ANNEE—No 144 — AVERSES

MONTREAL, VENDREDI, 15 AOUT 1919

LE NUMERO: DEUX CENTINS

LE GOUVERNEMENT FEDERAL NE FERA PAS DE SAISIE DANS LES ENTREPOTS

LE DUC DE CONNAUGHT, ROI DE LA TCHECO-SLOVAQUIE

Un mouvement monarchiste chez les Tchèques favorise l'avènement au pouvoir de l'oncle de Georges V.

L'ARCH. JOSEPH

(Presse Associée Canadienne)
GENEVE, 15. — Le "Pravo Lido", organe des socialistes tchèques, annonce qu'une forte portion de ce parti, sous la direction du député Durlon, travaille à la création d'une monarchie en Tchéco-Slovaquie et que le choix du nouveau monarque se serait porté sur la personne du duc de Connaught, oncle du roi Georges, d'Angleterre. La dépêche de Prague qui relate cet article du "Pravo Lido" ajoute que le duc ne se doute probablement pas de cet honneur. Aucune négociation officielle n'a été ouverte jusqu'à présent. L'arrivée au pouvoir en Hongrie de l'archiduc Joseph aurait fortement contribué à encourager ce mouvement.

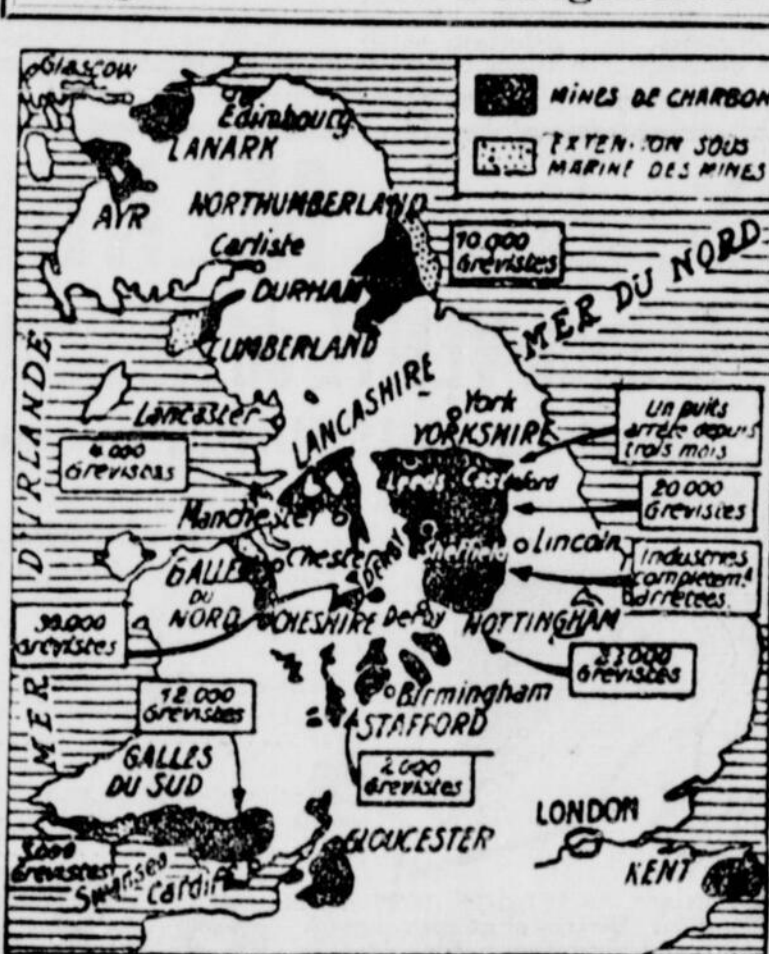
UN INCENDIE CONSIDERABLE A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 15. — Un violent incendie a détruit la nuit dernière la grande écurie de la St. Maurice Paper Co., ainsi que 24 chevaux, cinquante charges de foin, un char d'avoine qui se trouvait dans cette bâtisse. On estime les pertes à environ vingt mille dollars. Il y avait des assurances. Deux charmes ont été données, la première à 11 heures 55, et la deuxième quelques minutes après. Les pompiers des deux stations de feu se sont rendus sur les lieux avec leurs appareils et firent un travail surhumain et réussirent à sauver la scierie et les bâtiments avoisinants. Ils travaillèrent jusqu'à deux heures et demie ce matin. L'origine du feu est inconnue. Il avait déjà fait de grands progrès quand il a été découvert.

ARRESTATION DE QUATRE PICKPOCKETS

Quatre pickpockets ont été arrêtés à midi par les détectives Gorman, Morel et Tierney. Ce sont des arabins. Ils ont été surpris en flagrant délit de vol. Ils sont réputés des tire-laines experts.

Régions minières d'Angleterre



La carte suivante, dressée à l'intention de nos lecteurs, leur permettra de suivre plus facilement la crise qui dévaste en ce moment les gisements miniers anglais. Les agglomérations de points noirs représentent les divers bassins houillers du pays de Galles, du Lancashire, etc. Si les tentatives d'arbitrage de Sir Auckland Geddes échouent, le problème minier entrera dans une phase très grave la semaine prochaine.

UN NOUVEAU RECORD DE L'AVIATION

PARIS, 15. — Un nouveau record de l'altitude vient d'être établi par un aéroplane avec un passager. Le lieutenant Weiss, pilote, et son mécanicien Begue, se sont élevés à 30,600 pieds. L'ascension prit 52 minutes et fut faite à Villacoublay. Le thermomètre de l'aviateur est descendu à 25 degrés Fahrenheit en-dessous de zéro.

LA VISITE D'UN PRINCE PEU DE SIRE AU BRÉSIL

RIO DE JANEIRO, 15. — Les journaux locaux ont publié hier une dépêche de Portalegre, Portugal, annonçant que le prince Luiz, petit-fils de Don Pedro II, dernier empereur du Brésil, voyage dans l'Etat de Rio Grande do Sul, situé dans la partie méridionale du pays. La dépêche ajoute que le prince qui a servi en qualité de capitaine dans l'armée française durant la guerre, a gardé l'incognito, et déclare qu'il s'est rendu au Brésil pour rendre visite à quelques amis et que sa présence n'a aucune signification politique. Le décret bannissant les royalistes du Brésil est toujours en vigueur. C'est dire que la nouvelle, soulève beaucoup d'intérêt. Plusieurs la déclarent peu plausible.

VOL CONSIDERABLE, HIER APRES-MIDI, DANS UNE MAISON DE LA RUE ST-URBAIN

Il ne saisira pas les produits de la ferme dans les entrepôts comme cela s'est fait à Chicago.

LES POUVOIRS DE LA COMMISSION A propos de la punition des coupables.

OTTAWA, 15. — Le gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de suivre l'exemple des Etats-Unis et d'ordonner la saisie de produits de la ferme et substance alimentaires qui peuvent se trouver dans les entrepôts au Canada, comme cela a été fait cette semaine à Chicago. Le gouvernement vient de créer la commission du commerce dont le but est de faire une enquête sur le coût de la vie dans le pays. Cette commission possède tous les pouvoirs nécessaires pour ordonner une réduction du coût de la vie. Toute personne qui croit avoir raison de se plaindre peut soumettre son cas aux commissaires qui feront immédiatement une enquête. Au ministère de la Justice on dit également à votre correspondant que la commission a le droit d'agir lorsque les profits seront considérés exagérés et de nature à créer ou à maintenir le coût de la vie à un prix trop élevé. Lorsque ce fait est établi, les coupables peuvent être punis, mais il n'y a rien dans la loi, croit-on, qui donne aux commissaires du ministère du travail, à moins qu'une loi ne soit passée à la prochaine session, le privilège. Le gouvernement leur a confié le pouvoir de fixer les prix. Dans ce cas les commissaires seront probablement obligés de faire rapport au gouvernement que l'établissement d'une cour de commerce aura de grands résultats sur l'équité des prix dans le commerce canadien.

LA CRISE OUVRIERE ANGLAISE S'ACCENTUE

Sir Auckland Geddes soumet diverses propositions aux grévistes.

MENACES DES CHAUFFEURS

(Presse Associée Canadienne)
LONDRES, 15. — La grève menaçante des mécaniciens et chauffeurs de locomotives a été évitée momentanément.

Le comité exécutif des mécaniciens et chauffeurs a reçu un communiqué de Sir Auckland Geddes, où celui-ci regrette qu'il ait été impossible de convoquer des aujourd'hui un meeting pour examiner la question des salaires. Sir Auckland a promis de communiquer aux syndiqués dès lundi le nouvel offre de salaires du gouvernement.

La requête des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, à l'effet que le différend relatif à la question des salaires soit réglé immédiatement a été provoqué par un long désaccord.

La reprise du travail par les mineurs du Yorkshire en grève ne s'effectuera pas sans difficulté, ceux

UN ROYAUME



LE DUC DE CONNAUGHT, ancien gouverneur général du Canada, qui deviendrait roi de la Tchéco-Slovaquie.

Les voleurs ont maintenant des trousseaux de clés à leur disposition.

VOL D'ARGENT

Malgré la surveillance active de la police, les cambrioleurs redoublent d'audace. Se voyant traqués de tous les côtés pendant la nuit, ils opèrent maintenant en plein jour. Ils se servent de fausses clés plutôt que d'enfoncer les fenêtres au risque d'attirer l'attention des voisins et des agents de police.

VOL CONSIDERABLE

Hier après-midi, c'est-à-dire en plein jour, vers 3 heures, des cambrioleurs sont entrés dans la maison de M. Maurice Brisker, tailleur, 829 rue St-Urbain. La maîtresse de la maison s'était absente pour quelques minutes seulement. Les voleurs firent main basse sur des billets de banque et sur des bijoux de prix, le tout d'une valeur totale de plusieurs centaines de dollars.

DES EXPERTS

Ces cambrioleurs sont certainement des experts, car ils ont pris que cinq minutes pour commettre leur vol. Mme Brisker, qui était absente chez l'épicière du coin, ne fut avisée que quelques minutes après son retour, elle constata qu'un grand désordre régnait dans la maison. Les tiroirs des commodes et les armoires avaient été vidés et le plancher était couvert d'effets. Elle aversa aussitôt son mari du cambriolage qui venait d'être perpétré. M. Brisker porta plainte à la sûreté et le chef Lepage a chargé le détective Beauchamp de retrouver les hardis cambrioleurs. Des arrestations sont imminentes.

DES FORBANS

L'odyssée d'un navire en plein centre de l'océan.

L'ALCOOL

(Presse Associée Canadienne)
LONDRES, 15. — Un radiogramme du pétrolier "War Khan" annonce qu'il a recueilli sur l'océan un navire voguant à la dérive. Il y

ON CONNAITRAIT LE NOM DE L'INCENDIAIRE

CLEMENCEAU VA SE REPOSER

PARIS, 15. — Le président du conseil Clemenceau est parti hier matin pour Manillan. En Paradis, Vendée, sa place natale, où il prendra un repos de quelques jours.

Durant son absence, le ministre des affaires étrangères Stephen Pichon le remplacera à la présidence du cabinet.

Qui aurait allumé le feu désastreux du "Vieux Moulin". — Des renseignements précieux fournis au coroner ce matin.

UNE ENQUETE SE FAIT

Un homme très bien mis, et qui a refusé de donner son nom s'est présenté à la Morgue, ce matin, vers neuf heures, et a demandé à parler au Coroner. Comme ce dernier n'était pas là, il se confia à l'un des employés à qui il raconta ce qui suit:

"Je ne veux pas, tout d'abord, que l'on connaisse mon identité, me promettez-vous de la respecter?"

Et comme le commis acquiesçait il continua:

— "Je connais un homme, et il

cita un nom et une adresse, qui connaît tous les détails possibles sur l'incendie du Parc Dominion.

Il sait quelle est l'origine du feu, et aussi plusieurs autres renseignements qui jetteront la lumière sur le mystère qui plane actuellement sur cette tragédie.

L'on n'a pas voulu nous communiquer le nom de cette personne, mais nous savons que c'est un homme digne de foi qui est très bien connu dans les cercles d'affaires de la métropole.

Aussitôt que le coroner apprendra la chose il communiquera avec le chef Lepage, du bureau des détectives, qui a mis deux limiers sous ses ordres. Ces policiers ont été chargés de retrouver l'individu qui serait si renseigné sur cet incendie et de l'assigner comme témoin pour l'enquête qui aura lieu à la Morgue mardi prochain.

Il est probable qu'un mandat

(Suite à la Page 3.)

COLLISION D'UN YACHT ET D'UN REMORQUEUR HIER SOIR, EN FACE DE SOREL

L'un des occupants du yacht M. Pratte, est noyé.

SOREL, 15. — Un triste accident maritime au cours duquel un citoyen bien connu de cette ville a perdu la vie, a eu lieu hier soir à proximité de la Pierre, en face de Sorel, sur le fleuve St-Laurent.

Bien que les circonstances exactes

de l'accident ne soient encore connues que vaguement, il appert qu'entre 9 et 10 hrs, un yacht à bord duquel se trouvaient MM. Adélaïde Lamotte et Ernest Pratte, est venu en collision avec le remorqueur "Charlemagne" et a sombré.

L'équipage du remorqueur fit tout en son pouvoir pour secourir les malheureux, mais il ne réussit à recueillir qu'Adélaïde Lamotte, Ernest Pratte n'ayant pas reparu à la surface.

MONTREAL AURA SON BUREAU DE RECHERCHES MUNICIPALES

Ce nouveau service donnera aux contribuables tous les renseignements concernant la métropole et les autres villes.

LE COL. GAUDET

La commission administrative, désireuse de mettre les citoyens au courant de l'administration municipale, vient de décider la création d'un bureau de recherches municipales qui sera une filiale de la commission ou service municipal dont le colonel F. Mondet Gaudet vient d'avoir la direction.

Ce nouveau service qui ressemble à celui qui a été suggéré par le bureau de recherches municipales de New-York, s'occupera tout spécialement de statistiques municipales, de recensement, de l'étude des lois et règlements établissant des fonds de pension pour les employés municipaux, etc., etc.

Ce service fournira de plus, comme nous venons de le dire, à la commission administrative, au conseil, aux chefs de services municipaux ainsi qu'au public en général tous les renseignements dont ils auront besoin sur l'administration de Montréal, mais des autres villes, tant américaines que canadiennes.

LA GREVE DANS LE PORT DE MARSEILLES

MARSEILLE, 15. — A la suite de la grève des chauffeurs qui vient d'éclater à bord des navires de ce port faisant le service de la Chine et du Japon n'ont pu prendre le large. Le courrier qui devait partir à midi a été retardé il n'y a pas eu de départs.

LEUR HEURE EST ARRIVEE

Les soldats boches coupables de crimes dans les régions envahies arrivent à Lille.

UN GENERAL

(Presse Associée Canadienne)
PARIS, 15. — Les soldats allemands accusés d'avoir commis des atrocités ou des déprédations dans les régions occupées commencent à arriver à Lille, au dire de dépêches de cette ville. La "Liberté" les a donc incarcérés dans la citadelle, où ils séjourneront jusqu'à leur procès.

Entre autres inculpés se trouvent le lieutenant Dinder, accusé d'escroquerie et de vol en relation avec la réquisition de matériaux et le lieutenant Schmitz, accusé d'avoir volé des argentiers. Deux autres inculpés ont été arrêtés à Strasbourg, où ils attendent leur transport, alors qu'un certain nombre de mandats d'arrestation ont été envoyés à l'adresse de plusieurs autres inculpés, parmi lesquels se trouve le général von Zolner, accusé d'avoir ordonné la déportation de jeunes gens et de jeunes filles de Lille.

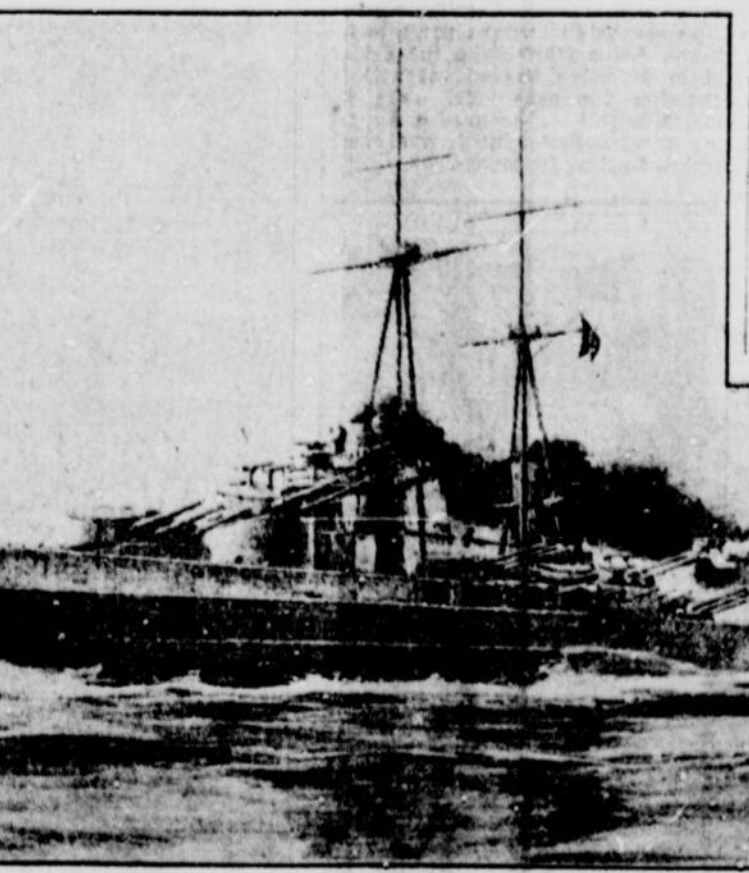
L'ARRIVEE DE CURRIE

HALIFAX, N.E., 15. — Un radiogramme du paquebot "Carnegie" parvenu ici ce matin, annonce qu'il arrivera dans le port à 7 hrs. Sir Arthur Currie est à bord.



LE SUPER-DREADNOUGHT ITALIEN "CONTE DI CAVALLO", 22,500 tonnes, 21 nœuds 1/2; armé de 13 canons de 30 cm en 3 tourelles triples et 2 tourelles doubles qui arrivera à Halifax demain matin. Le Chevalier Giulio Ricciardi, consul général d'Italie et le Chevalier Ermanno Armano, vice-consul sont partis hier pour Halifax pour prendre part à la réception officielle qui sera faite au Prince de Galles à bord du navire de guerre italien "Conte di Cavour" attendu à Halifax demain matin. Un programme spécial vient d'être préparé pour l'occasion et le "Conte di Cavour" saluera la bienvenue à S. M. le Prince de Galles au moyen de ses gros canons. Une illumination de gala sera arrangée sur le navire et le Prince fera une inspection du navire. Une délégation des membres promouvants de la colonie est aussi partie pour Halifax pour inviter le commandant à visiter la ville. En font partie Messieurs R. Mandato, L. Rocca, T. Mollo, éditeur du journal "L'Italia", L. Capponi et A. Carullo.

Un superdreadnought au Canada



IL LES AURAIT AIDES A FUR LA JUSTICE DU PAYS

GREVE AU BRÉSIL

RIO DE JANEIRO, 15. — Des dépêches de Pernambuco annoncent qu'une grève générale a été déclarée en cette ville hier matin et que la situation y est grave.

Le cas d'un français du nom de Geolier devant nos tribunaux. — Deux arrestations importantes.

UN ATTENTAT

A la suite de recherches actives aux Etats-Unis et au Canada, le détective Conzague Savard, surintendant de la "Dominion Detective Agency", vient d'arrêter un garçon de table du nom de Louis Christophe d'origine française sous l'accusation d'avoir participé au vol avec violence et avec effraction qui a été commis le 9 juin dernier chez Mme Alice Fourmagnol, 2345 Boulevard Gouin, Bordeaux.

Le prévenu a comparu ce matin devant le juge Cusson. Il a nié sa culpabilité et l'enquête a été fixée au 21 courant.

LE CAS DE GEOLIER

Maurice Geolier, arrêté récemment par le détective G. Savard, sous la même accusation, a comparu devant le juge Cusson pour une enquête concernant une deuxième accusation: celle d'avoir aidé deux présumés criminels à traverser la frontière afin de fuir la justice canadienne. L'enquête a été ajournée au 21.

ARRESTATION REMARQUABLE

L'arrestation de Louis Christophe est particulièrement remarquable. Le détective G. Savard a

(Suite à la Page 2.)
LES COMMUNARDS HONGROIS VONT ETRE ENERCERLES
(Presse Associée Canadienne)
COPENHAGUE, 15. — Le commandant militaire de Budapest vient de donner l'ordre d'encercler les éléments de troupes de l'ancien gouvernement communiste qui se sont reformés en petits groupes et agitent dans les secteurs bohémiens de Hongrie.

MONDANITÉS

M. et Mme T. Remington sont partis pour un voyage au Saguenay.

Miles Georgette Lacombe, Raymond et Blanche Blais sont de retour de St-Hyacinthe où elle furent les hôtes de Mlle Marie-Émile Demers, pour la durée de leurs vacances.

M. Paul Dufault qui passe ses vacances d'été chez ses parents à Sainte-Hélène de Bagot, est de passage à Montréal aujourd'hui. Il est venu rendre visite à ses amis.

M. et Mme Philippe Paradis et Mlle Cécile Brault, de Longueuil, sont de retour d'un voyage en automobile à Québec, Ste-Anne de Beauce.

M. et Mme M. et Mme J. E. Renaud sont partis pour New-York ce matin.

Dimanche dernier, le chœur de chant des Dames de Ste-Anne de St-Pierre Claver, et quelques intimes se réunissaient pour fêter le 25ème anniversaire de mariage du docteur et madame Toussaint Demers, de la rue DeLorimier. Une belle adresse fut lue et de magnifiques cadeaux leur furent offerts. Corbeil à fleur, par M. et Mme Oscar Trépanier, corbeille à pain, M. et Mme J. E. D. Payette, assiette à gâteau, par M. et Mme William Chamberland, fourchette aux huîtres, par M. et Mme Hermasda Trépanier, ouvre-bouteille, par M. et Mme Edmond Lépine, bonbonnière, par M. et Mme Jos. Charlebois, colonne gâteau et 25 American Beauties, par les Dames du Chœur de chant. Un excellent goûte fut servi. Après s'être amusés jusqu'à petites heures, l'on se sépara enchanés de cette agréable soirée. Étaient présents: MM. et Mmes J. E. D. Payette, O. Trépanier, Jos. Charlebois, Ed. Lépine, H. Trépanier, W. Chamberland, W. Choquette, O. Brunet, S. Sénécal, E. Lacombe, Mascotte, Parot, E. Marion, J. Léger, Lapierre, L. Maheu, Mlle Lantot, garde malade, revenue du front, etc.

M. P. Bergeron, de Trois-Rivières, est de passage à Montréal.

M. J. E. Mongrain, de St-Stanislas, est en ville et loge au Riendeau.

M. J. B. Bernard, de Québec, est en ville.

Le capitaine, l'hon. W. J. Shaughnessy est de retour de St-Andrews.

Miles Béatrice Bois et Germaine Gailpeau, de Québec, sont les invitées de Mme Joseph Guindard, de Maskinongé.

L'Élégance



Pour jouer à la raquette, à la balle, à tous les jeux qui demandent une grande aisance dans les mouvements, une grande blouse large, taillée d'une seule pièce pour donner le genre knish, sera certainement choisie. Les manches sont courtes, la fermeture s'opère à gauche; devant, une large ceinture passée dans des fentes terminées par un dépassant on travaillera au point de boutonnière, se terminant d'un dos, en un grand nœud souple. La jupe plissée est toujours seyante pour les fillettes, mais si le tissu vous fait défaut, vous pourrez toujours la remplacer par une jupe froncée. Plusieurs fillettes regarderont ce modèle avec des yeux d'envie et elles seront faciles à satisfaire, car cette robe demande peu de tissu et son exécution est facile.

Mme Omer Marchand et ses enfants, de Montréal, passent quelque temps dans sa famille à Maskinongé.

M. J. Marquis de Batiscan, est en ville et loge au Riendeau.

Chicoutimi.

M. P. Germain, T. J. Baum sont de passage à l'hôtel Desbiens, en route pour le Saguenay. Ils arrêteront au retour à Tadoussac et à la Malbaie pour quelques jours.

St-Césaire.

M. et Mme Hector Cadieux, M. et Mme H. Morel, ainsi que leur jeune fille, Marguerite, et Mlle A. Lafrenière, étaient les invitées de Mme Greg. Granger, de St-Césaire.



Souvenir de Cartier

La distribution en est commencée aujourd'hui. Nous avons commencé aujourd'hui la distribution des SOUVENIRS DE CARTIER que nous avons offerts hier à nos lecteurs. A en juger par l'affluence des premières heures, nous prévoyons que cette distribution ne durera que quelques jours, car, ainsi que nous l'avons dit déjà, le nombre d'objets que nous avons en mains est restreint, et il nous sera impossible de nous en procurer d'autres. Nous conseillons donc à ceux qui désirent profiter de cette distribution de faire diligence, s'ils ne veulent s'exposer à un désappointement.

CONDITIONS.

Les conditions pour obtenir ces souvenirs sont à la portée de tout le monde. En présentant aux bureaux de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, le coupon que nous publions ci-dessous, avec la somme de 25 cents, on obtiendra l'un des deux souvenirs, au choix; avec deux coupons et 50 cents, on obtiendra les deux.

Pour nos abonnés de la campagne qui ne peuvent se présenter à nos bureaux, nous expédierons par la poste sur réception d'un ou deux coupons et de 25 ou 50 cents, selon le cas, PLUS LES FRAIS DE PORT, qui sont comme suit:

Pour UN souvenir: dans un rayon de 20 milles, 11 cents; au-delà de 20 milles, 19 cents.
Pour les DEUX souvenirs: dans un rayon de 20 milles, 12 cents; au-delà de 20 milles, 23 cents.

COUPON DU SOUVENIR DE CARTIER

Ci-inclus cents.
(Envoyer ici 25c pour un souvenir, 50c pour les deux)
pour
Designez ici lequel des deux souvenirs vous voulez, si vous n'en payez qu'un, la photographie de Cartier ou celle du monument.
Nom
Adresse
Co
Ci
Co

IL LES AURAIT AIDES A FUIR

(Suite de la 1ère Page.)

fait preuve d'une ténacité et d'un flair extraordinaires. N'ayant pour tout indice qu'un morceau de chemise, il a réussi quand même à retracer l'individu jusqu'à New-York, grâce à des déductions fort bien imaginées. Il a été secondé à Montréal par les détectives Cantin et Gagnon. On pourra juger par ce qui suit du travail qu'a dû faire le détective Savard pour conduire cette cause à bonne fin.

LE DRAME

Le 9 juin 1919, quatre bandits masqués et armés pénétrèrent par un des souterrains de la cave dans la maison de Mme Fourmanoir, vers 2 heures du matin. Ils montèrent tout droit à sa chambre. Réveillée en sursaut, Mme Fourmanoir entendit un des bandits lui crier: "Hands up". Elle vit tout d'un coup revolver braqué sur sa figure. A ce moment, l'un des individus, armé d'un instrument quelconque, frappa sa victime à la figure. Les bandits portaient des projecteurs électriques. La malheureuse femme simula la mort pour ne pas être assassinée.

AVEC DU CHLOROFORME

Les intrus l'attachèrent avec des linges et la garrotèrent sur son lit. Puis, ils lui mirent un bâillon et lui enveloppèrent la tête avec des linges imbibés de chloroforme. Pour plus de sûreté, ils lui versèrent du chloroforme sur le visage, lui brûlant la peau.
Ils se rendirent aussi à la chambre du jardinier de Mme Fourmanoir et ils le ligotèrent à son tour. Ensuite, ils firent main basse sur \$500 en argent et deux mille dollars de bijoux. Puis ils s'enfuirent en sautant par une fenêtre. Ils avaient une automobile à la porte de la maison.

COTCHÉE DANS LE SANG

Le détective G. Savard, appelé en toute hâte à la maison du drame, vers 10 heures du matin, trouva Mme Fourmanoir couchée sur son lit dont les couvertures étaient imbibées de sang. Sur le plancher, il y avait une mare de sang liquide. Le détective précéda trouva les cordes et les linges dont s'étaient servis les bandits. Il trouva aussi la moitié d'une chemise blanche dont s'étaient servis pour attacher leur victime.

RECHERCHES

Le détective Savard se mit résolument à l'œuvre. Il fit le tour des

stations de taxis et un chauffeur lui dit qu'un nommé Camille était allé le voir pour lui vendre des bijoux et que ce dernier était dans une autre Packard, modèle 1913. Savard continua ses recherches pendant des jours et des nuits. Il apprit quel était le numéro du permis de la machine et il découvrit, par la suite, qu'un nommé Maurice Géoier avait une vieille Packard. Après bien des aventures, Savard aperçut la machine à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Justin. Il constitua Géoier prisonnier. Il trouva dans la machine, dit-il, l'autre moitié de la chemise bleue dont il est parlé plus haut.

CHRISTOPHE EST ARRÊTÉ

Savard apprit qu'un nommé Louis Christophe était à New-York avec Camille. Il eut des soupçons sur Christophe, car il avait appris, dit-il, qu'il faisait partie de la bande. Savard se mit en communication avec le détective Moore, de New-York. Louis Christophe et Camille furent démasqués et surpris dans une maison. Camille réussit à se sauver en sautant par une fenêtre. Louis Christophe fut arrêté et le détective Savard est allé le chercher dimanche soir. On est maintenant à la recherche du fameux "Camille" dont le vrai nom serait Lucien Desbiens.



Spaghetti et Vermicelle

CATELLI
Semez-en plusieurs fois par semaine, à la place de la viande.
Esquisse — Nutritif — Économique
Écrivez pour avoir un exemplaire de notre livre de cuisine, dans lequel vous trouverez 115 recettes pour apprêter le macaroni, spaghetti, vermicelle, etc. Gratuit.
La Cie C. H. Catelli, Limitée, Montréal.

LE PROCUREUR ORDONNE QUE BEAULIEU SOIT SUSPENDU

Un écho de l'affidavit Gianetti, relativement à cette affaire de cautionnement.

UNE ENQUÊTE

Un télégramme reçu hier après-midi de M. Charles Lanctôt, assistant procureur-général, ordonne que M. E. Beaulieu, le commis de la cour dont il a été question pour une affaire de cautionnement fut suspendu de ses fonctions pendant l'enquête qui se fera sur son cas.

Mercure, King Gianetti a produit un affidavit dans lequel il accuse Beaulieu de l'avoir incité à signer le nom de Pellegrino del Sole sur des formules de cautionnement. Beaulieu nie formellement les accusations portées contre lui. Il a commencé à préparer un affidavit en ce sens, hier.

PROCÉDURES

Si le procureur-général ordonne une enquête, il est probable qu'un des hauts fonctionnaires du gouvernement viendra à Montréal pour la présider. Beaulieu aura le privilège de se faire représenter par un avocat et le commissaire-enquêteur pourra retenir s'il est jugé nécessaire, les services de M. J. C. Walsh, avocat de la Couronne.

L'enquête sera tenue à huis clos et si les accusations sont considérées non fondées, Beaulieu sera sans doute réintégré. D'autre part, si les accusations semblent fondées, une plainte sera déposée au greffe de la Cour de police et l'accusé sera jugé par les cours ordinaires.

Comme nous l'avons annoncé hier, "Moe" Shaffitzberg a préparé un affidavit dans lequel il déclare qu'il n'a jamais vu Beaulieu recevoir de l'argent pour les cautionnements de Crystal et que lui-même n'a jamais donné d'argent à Beaulieu. Il était avec Gianetti et Beaulieu lorsque les cautionnements de Crystal ont été préparés et il dit que si Beaulieu avait reçu de l'argent (il Shaffitzberg) en aurait eu connaissance. Il a rempli les formules de cautionnement pour Crystal afin de rendre à Gianetti qui lui demandait cette faveur parce qu'il était tard et que le greffe était à la veille d'être fermé. J'ai agi de bonne foi, déclare-t-il.

"Je me rappelle, dit-il, que lorsqu'ils ont pris les cautionnements pour les faire signer, Beaulieu a dit à Gianetti: "C'est un cas très dangereux et je ne vous conseillerais pas de signer". Il ajouta qu'il (Shaffitzberg) a signé son nom comme témoin sur cette garantie de \$10,000 parce qu'il croyait que Gianetti avait réellement une procuration pour signer le nom de son beau-père Pellegrino del Sole.
"Dans une autre occasion, déclare Shaffitzberg, j'ai appris, par hasard, qu'on avait promis une somme de \$200 à Gianetti pour faire sortir de prison Alfie Coty, aussi Kid Gilbert alias Happayer. Ce n'était pas de mes affaires et je ne m'en suis pas occupé."

EXPÉDITEURS DE LAIT QUI S'ORGANISENT ICI

Leur association se réunit hier à Montréal et fondent une solide union.

LES STATUTS

L'Association des Expéditeurs de lait de Montréal s'est réunie hier après-midi, au Freeman. Les délégués venus de toutes les parties de la province de Québec et de l'Ontario se trouvaient présents.

Plusieurs sujets importants ont été discutés et l'on s'est décidé de s'or-

ganiser suivant les statuts de la Province de Québec en une organisation qui s'appellera l'Association Agricole et Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal.

Un comité a été formé, qui s'occupera avec les marchands dans le but de discuter et de reconnaître un prix équitable pour toutes les parties intéressées. En voici les membres: MM. Tom Mackintosh, Lancaster, Ont.; David Black, Lachute; James Winter, Oumstown; W. L. Carr, Huntingdon et A. P. Hillhouse, Foster, Qué.

Vu le coût plus élevé de la nourriture spéciale des vaches laitières, nombre de délégués exprimant l'opinion qu'il devrait être payé d'être nécessaire d'augmenter le prix du

lait à Montréal. L'association fut d'avis de mettre devant le public tous les faits qui pourraient influencer une telle décision. Étant donné la situation actuelle, il est recommandé, le producteur peut difficilement tirer un profit au prix où le lait se vend présentement.

Le comité eut lors de la convention annuelle d'avril dernier, une idée formée pour étudier la réorganisation de l'association se composant de MM. D. Black, de Lachute, président; de l'Association, G. McMillan, Huntingdon, vice-président; le professeur H. Barton, le collègue MacDonald; M. W. L. Carr, Huntingdon, secrétaire-trésorier, et M. J. McCrae, Lancaster.

Tomates! Tomates!

Mettez vos tomates en conserve avec notre appareil UTILITY et notre PROCÉDÉ.

Nous vous fournissons les boîtes de fer blanc, étiquettes, etc., aux prix du gros.

FAITES DE L'ARGENT

nous prendrons tout ce que vous ferez d'ici au 15 septembre à un bon prix, payé sur livraison.

Ecrivez immédiatement à

L'Association Canadienne des Conserve Domestiques, Limitée,
18, ST-ALEXIS MONTREAL. 134-Jno. Tél. Main 8165

S. & A. MENDELSON

Grande VENTE de RE-CONSTRUCTION

De belles CHAUSSURES Maintenant en Pleine Activité

Bientôt ce magasin sera fermé à tous, sauf aux entrepreneurs, qui le démoliront et érigeront à sa place un Magasin "Mendelson" pour Hommes et Femmes, plus nouveau et plus considérable



Escarpins et Oxfords en canevass blanc, pour Femmes. Régulier \$4.00 et \$5.00, pour \$1.95

Escarpins et Oxfords, pour Femmes, cuirs vernis, chevreau et de couleurs. Régulier \$12.00 à \$15.00 pour \$6.95

Bottines tan et noires, pour hommes, en chevreau et en veau. Les mêmes avec hausse en Suède, dans les nuances les plus nouvelles, dans les nouveaux bouts longs fuyants. Rég. \$12.00 à \$16.00 pour

Tous nos Oxfords pour Hommes, tan et noirs, avec les longs bouts fuyants. Aussi chaussures en veau tan et noir, pour Hommes, avec ou sans hausse en Suède. Rég. \$10.00 et \$12.00 pour



Chaque Paire de Bottines dans notre magasin REDUITE de 35% à 50%

S. & A. MENDELSON'S

Regent Shoe Store
5, rue Ste-Catherine-Est. -- Tél. E. 414

VENTE D'AOUT

Le magasin ferme à 1 heure demain.

Spécialités pour Samedi Avant-Midi

Recherchez les marchandises portant des étiquettes rouges. Prix bons pour samedi avant-midi seulement. Les assortiments sont limités, de sorte qu'un choix à bonne heure serait avantageux.

Costumes de Soie

Modèle MOINS 75%
Régulièrement \$129 et plus.

Jupes de Soie

MOINS 50%
Régulièrement \$35 et plus.

Mantes de Soie

MOINS 75%
Régulièrement \$75 et plus.

Robes de Coton

MOINS 66 2/3%
Régulièrement \$12 et plus.

Robes d'Été

MOINS 66 2/3%
Régulièrement \$35 et plus.

Chapeaux d'Été

POUR \$4.75
Régulièrement jusqu'à \$20.

Blouses de Lingerie

MOINS 50%
Régulièrement \$6 et plus.

Bas de Soie

La Paire \$2.25
Blanc et noir seulement.

Gants de Lille

La Paire 75c
Grandeurs et couleurs assorties.

Souliers d'Été

La Paire \$5.95
Régulièrement jusqu'à \$15.

Deux tables de blouses de qualité supérieure — la plupart sont confectionnées de Crêpe Georgette; quelques-unes de Crêpe de Chine et de voiles français, dans les plus nouveaux styles. Quelques modèles bleus ou noirs sont compris dans l'assortiment. Régulièrement \$9 à \$30. Samedi avant-midi seulement

MOINS 66 2-3 %

Fairweathers Limited,

Rue Ste-Catherine près Peel.

Toronto MONTREAL Winnipeg

La Patrie

"Journal du Peuple"
Publié par LA CIE DE PUBLICATION
DE LA "PATRIE" Limitée.
L. J. Tarte, Président
V. G. Tarte, Vice-Président
J. N. Perrault, Secrétaire-Trésorier

MONTREAL
Téléphone Est 5890. Jours de fête et
nuit.
Est 6071: Administration, annonces
et circulation.
Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "LA PATRIE" 120,
rue Ste-Catherine Est.
New-York: 15, Est, 26ème
rue.
Chicago: Harris Trust Build-
ing.
Toronto: E. J. Gray, Edifice
Banque Royale.
Londres: A. Smyth, 29,
Longacre Hill.

Abonnements
1250 par année, \$1.25 pour six mois.
Services de "La Presse Associée",
canadienne et de la "United Press",
américaine, dans tous les grands
centres de la Province de Québec et
du Canada.

TEMPERATURE

Vents modérés de l'ouest, beau au-
jourd'hui, averse, ca quelques en-
droits ce soir et samedi.

TORONTO, 15. — Les averse ont
eu lieu dans plusieurs parties de
l'ouest et au nord d'Ontario, ainsi que
dans le Manitoba et dans la Saskatchewan.
Le temps est beau, la température
est perturbée atmosphérique se
centralise sur le Manitoba, pendant
cette perturbation s'étend au sud
de la Nouvelle-Écosse.

PROVINCES
Bas des Lacs et Haute Georgienne—
Vents modérés, averse dans quelques
endroits, mais généralement beau et
chaud aujourd'hui et samedi.

Vallée d'Ottawa et Haut St-Laurent—
Vents modérés de l'est, beau au-
jourd'hui, averse, localement dans
quelques localités ce soir et une partie
de la journée de samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

Bas St-Laurent—Vents modérés, beau
aujourd'hui et samedi.

UNE AMNISTIE GENERALE POUR LES INSOLVABLES

C'est ce que l'échevin La-
marre demandera au conseil
de ville, de réclamer
auprès de Son Altesse le
prince de Galles, lors-
qu'il visitera Montréal.

AU SUJET DU LAIT

L'échevin du quartier Papineau,
à la prochaine séance du conseil,
qui sera probablement convoquée
dans les prochains jours d'août, pré-
sentera trois résolutions impor-
tantes au sujet des rétractaires à la
loi du service militaire, de la clau-
sure pénale du règlement du lait et
de l'inspection des édifices publics.
Relativement aux rétractaires, l'éche-
vin Lamarre veut proposer que le
conseil de la métropole du Canada
demande, avec instances, à Son Al-
tesse Royale le prince de Galles, de
faire bénéficier d'une amnistie com-
plète et définitive.

Alarmé par le grand nombre de
lactiers malhonnêtes qui sont tra-

duits tous les jours en correction-
nelle, l'échevin Lamarre désire d'au-
tre part porter l'attention de la mé-
tropole sur le fait que les lactiers
qui sont actuellement condamnés de
\$40 à \$100 et même \$500.

La dernière résolution, faisant
état de l'effroyable hécatombe de
pauvres Canadiens, demande que la vil-
le soit appelée à faire une inspec-
tion plus régulière et plus minutieuse
des édifices publics et plus spé-
cialement des divers lieux d'amuse-
ments.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

La grève des déchargeurs à Li-
verpool, qui a été déclarée le 10
septembre, a été suspendue le 11
septembre, mais les déchargeurs
ont refusé de reprendre le travail
et ont déclaré qu'ils ne reprendront
le travail que si les conditions de
travail sont améliorées.

LE CHEF LEPAGE FAIT UNE LUTTE SERREE AUX TIRE-LAINES

Plusieurs d'entre eux sont
arrêtés hier par les détec-
tives.

EPURER LA VILLE

Les pickpockets sont fort nom-
breux depuis quelque temps, mais
le chef L. A. Lepage leur fait une
guerre sans merci. Il a donné des
conférences à ses hommes pour leur
enseigner la meilleure manière de
reconnaître ces tire-laines. On sait
que le chef Lepage est un expert en
la matière. Lorsqu'il était simple
détective, il a arrêté un nombre con-
sidérable de pickpockets. C'était la
sa spécialité.

ARRÊTES DANS UN TRAMWAY

Des pickpockets sont arrêtés tous
les jours et écroués dans les cellules
de la Sûreté. Ce matin, à 8 h 16
exactement, les détectives Tierney
et Forget ont arrêté deux de ces
individus près de la gare Bonaven-
ture. Ils virent les deux pickpoc-
kets entrer dans un tramway et su-
ivre dans cette gare et finalement mon-
ter dans un tramway. Les deux fi-
lous furent arrêtés dans le tramway
à la stupefaction des passagers.

L'OEIL DU MAITRE

Ils furent conduits au bureau de
la Sûreté où ils donneront les noms
de Charles Farns, de New-York, et
Joseph Baker, même adresse. En
apercevant Farns, le chef Lepage
le reconnut comme étant un indi-
vidu arrêté par la police il y a dix
ans, sous le nom de Martin Burns,
et dont le portrait orne la galerie
des prisonniers. "Vous êtes un pick-
pocket", lui dit-il. Sur Baker, on
trouva une liasse de billets de
banque entourés d'un élastique. Les
deux individus auraient supplié les
détectives de les laisser aller. "Tenez-
vous tout argent", leur au-
raient-ils dit.

Le chef Lepage conseille aux ci-
toyens, particulièrement aux ouvriers,
de ne pas porter d'argent dans les
poches de leurs pantalons, surtout
lorsqu'ils sont dans les tramways
ou qu'ils portent des paquets.

Dans la nuit de mardi à mercredi,
des cambrioleurs sont entrés dans
le magasin de tabac de M. Joshua
Bockstall, 56 rue St-Jacques, après
avoir forcé un des soupirails de la
cave. Les hardis cambrioleurs
avaient fait main basse sur des
marchandises d'une valeur de \$150
environ, lorsqu'ils furent découverts
par le propriétaire. C'était l'agent
Labonté, du poste No 6, qui faisait
sa ronde et qui venait d'apercevoir
de la lumière dans le magasin.

Comme il entrerait dans l'établis-
sement pour capturer les cambri-
oleurs, ceux-ci redescendirent dans
la cave et se sauvèrent par le soupi-
rail. Le chef Lepage, qui était en
patrouille, les suivit et les ramena
à la Sûreté.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Le chef Lepage a été très satisfait
de la coopération des citoyens. Il
leur a dit qu'ils doivent être plus
vigilants et qu'ils doivent signaler
toute infraction à la police.

Les chanteurs du Pape



Mgr CASIMIRO CASIMIRI, direc-
teur des chœurs du Vatican qui
se sont embarqués aujourd'hui
même en Italie pour venir au
Canada. C'est à Montréal que les
chanteurs de Rome donneront
leur premier concert, en septem-
bre le 7.

DES VOLEURS SONT PRIS SUR LE FAIT

Mais ils parviennent à fuir
par un soupirail de la
cave.

RUE ST-JACQUES

Dans la nuit de mardi à mercredi,
des cambrioleurs sont entrés dans
le magasin de tabac de

La Patrie

MONTREAL, 15 AOUT, 1919.

FANATISME INDERACINABLE

Les communs sacrifices accomplis pendant la guerre devraient avoir achevé en notre pays l'œuvre essentielle à la grandeur future de la nation canadienne: le rapprochement des deux races dans une union féconde de solidarité et de fraternité. A mesure que se dissipera la fumée des grands combats soutenus ensemble, nous avons le ferme espoir de découvrir que ce résultat a été atteint. Déjà nous avons pu observer, par exemple, dans la presse des provinces anglaises, naguère si prompt à saisir toutes les occasions de faire appel aux préjugés de race et à la vieille antipathie contre les Canadiens-français et la province de Québec, un visible désir de tendre à la réconciliation nationale.

Mais il serait chimérique d'attendre que ce retour à de meilleurs sentiments s'étende aux fanatismes rangés sous la bannière de l'orangisme. Nous concevons que la haine de ceux-là contre les Canadiens-français et les catholiques est indéracinable. Aussi apprenons-nous sans étonnement que les orangistes de Saskatchewan se disposent à profiter de la paix reconquise pour poursuivre avec une recrudescence d'ardeur la guerre contre la langue française. Ils sont à ce moment à faire signer dans toute la province une requête à la législature demandant le bannissement absolu du français dans les écoles de la province et l'abolition des écoles séparées garanties par la constitution de la province.

Quel succès ils auront auprès de la population de langue anglaise de la Saskatchewan, combien de citoyens ils réussiront à induire à appuyer leur haineuse campagne, il est impossible de le prévoir. Raisonnablement, ils ne devraient s'adresser à leur mouvement qu'une infime minorité et parmi les citoyens les moins désirables.

L'acharnement des orangistes contre ce qui est français ou catholique ne cessera vraisemblablement que lorsque les pouvoirs publics, dans les provinces anglaises prendront une attitude courageuse pour y mettre ordre. Dans le cas présent, une déclaration péremptoire du premier-ministre provincial que son gouvernement respectera dans leur plénitude les droits de la minorité française et catholique aurait un effet salutaire sur ceux qui cherchent à perpétuer dans le pays la guerre des races.

LES DEBITS CLANDESTINS

Les journaux ont rapporté que 56 pocharis ont été condamnés récemment en cour de record. Cette recrudescence d'ivrognerie est due sans doute au fait que la loi de prohibition n'est pas mise en vigueur assez sévèrement. Une enquête se fait actuellement; nous en connaissons bientôt les résultats.

On continue en certains endroits à vendre librement des boissons alcooliques. Les vendeurs de vin et de bière sont alarmés du présent état de choses.

Il se fait un tel commerce illégitime de liqueurs fortes, qu'il est à croire que les autorités terment les yeux. Le système actuel de répression ne serait que du camouflage. Les ivrognes ont tout ce qu'ils veulent; il n'y a que les bons citoyens qui souffrent des privations qu'on leur impose.

Il paraît n'y avoir aucune plainte grave contre les dépôts autorisés, parce que le gouvernement provincial a organisé un système d'inspection rigoureux. Des fonctionnaires vont constamment à la navette d'un dépôt à l'autre, revêtant les certificats de médecins qui produisent les acheteurs.

Le mal provient donc des débits clandestins qui procurent à leurs clients des boissons de mauvaise qualité.

C'est ce qu'il importe de surveiller avec soin.

PROTECTION CONTRE LE FEU

A la suite de la récente catastrophe, au Parc Dominion, plus on examine les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, et plus apparaissent précieuses les mesures de protection généralement usitées pour la sauvegarde de la vie humaine. Ce "Vieux Moulin" devait, visiblement, offrir un aliment facile aux flammes, et depuis des années on y a laissé la foule s'aventurer quotidiennement. Il y a eu là un manque inconcevable de prévoyance, qu'il faut reprocher moins à l'administration de ce lieu d'amusement qu'aux autorités municipales, qui ont la responsabilité de faire des règlements pour la sécurité du public et de les faire observer.

L'effroyable malheur qui vient de résulter de l'incendie administratif nous sera une cruelle leçon. La ville de Toronto n'a pas été lente à en faire son profit, puisqu'elle vient de faire examiner par des experts ses principaux lieux d'amusement. A Scarborough Beach, au terrain de l'Exposition et à Island Park. A ce dernier endroit, les inspecteurs ont con-

damné comme dangereux un "vieux moulin". A Scarborough Beach ils recommandent que les montagnes russes soient appuyées sur une charpente métallique. L'administration municipale de Toronto est par suite en branle pour faire entourer de plus amples et plus efficaces sauvegardes la vie des citoyens qui fréquentent ces lieux publics d'amusement.

Jusqu'ici, nous ne sachions pas que les autorités municipales de Montréal aient fait quoi que ce soit pour prévenir la répétition de la catastrophe de dimanche dernier. Est-ce que la mort tragique d'une douzaine de personnes n'a pas ému notre commission administrative.

NOTES

Le "Farmer's Sun" dit que le cabinet fédéral se compose de manufacturiers, d'avocats et de beaucoup d'autres gens, mais que les cultivateurs n'y sont pas représentés. Ce qui provoque la mauvaise humeur du confrère, c'est parce que l'on a parlé de fixer le prix du fromage d'Angleterre à 50 cent.

Les journaux américains se réjouissent de la nomination du vicomte Grey comme ambassadeur de l'Angleterre à Washington. Le vicomte Grey est l'un des diplomates les plus distingués de l'empire. On se rappelle que l'ex-ministre des affaires étrangères de la métropole a tout fait pour empêcher la guerre; il a mis l'Allemagne en demeure de porter toute la responsabilité du sanglant conflit.

M. Ford n'a pas obtenu de la "Tribune" de Chicago le million qu'il lui réclamait pour l'avoir traité d'anarchiste, mais son honneur est sauf.

Le tribunal lui a donné gain de cause, c'est-à-dire a décrété qu'il ne doit pas être traité d'anarchiste, et accorde 6 cents de dommages-intérêts. M. Ford est sans doute heureux comme un prince de ce verdict, après l'interrogatoire terrible que les avocats du grand journal américain lui ont fait subir. M. Ford consacrera dorénavant son énergie à faire des automobiles. Il ne songera même plus à porter la paix en Europe! Plus de libellé, plus d'expédition lointaine!

Les Américains, tous jours féroces, promettent de terrasser les accapareurs au cours des mois de mettre le consommateur à l'abri de leur atteinte.

Une guerre à mort sera livrée aux profiteurs. Les marchandises qu'ils ont accumulées seront saisies et vendues au public à vil prix. Au Canada, les profiteurs jouiront sans doute longtemps encore d'une parfaite sécurité. Il est vrai que le nouveau tribunal de Commerce auquel prendront part le Juge Robson et M. O'Connor, fonctionnera bientôt, mais des mois s'écouleront avant que cet organisme spécial ait fait quoi que ce soit d'utile. Le consommateur canadien est une excellente proie!

Le "Spectator" d'Hamilton s'alarme de voir que la province de Québec attire les touristes plus qu'Ontario cette année.

Il n'est pas difficile d'en trouver la raison, dit-il. Peut-on en dire autant d'Ontario? Nous ne saisissons pas bien la pensée de derrière la tête du confrère, mais s'il fait allusion à l'état de choses que le référendum nous a amené, il ne paraît pas être très au courant. Dans Ontario, à l'heure actuelle, il se consomme plus de boissons que chez nous. Les caves sont remplies jusqu'au faite, à la campagne comme à la ville. Des caravanes complètes de whiskey écossais ou irlandais apportées à Montréal par navires sont immédiatement dirigées sur Toronto.

BREFS COMMENTAIRES

Le président Wilson est bien téméraire de faire vendre son coq à la veille des élections.

Avec ce qu'il possède déjà et les six cents de la "Tribune" de Chicago, Henry Ford va se trouver tout-à-fait à l'aise.

Nos gouvernants d'Ottawa s'inscrivent en suivant la campagne engagée aux Etats-Unis contre le coût exorbitant de la vie.

Henry Ford va incessamment ajouter à sa fortune la somme de six cents que la "Tribune" de Chicago est condamnée à lui payer.

Devant l'offensive concertée des pouvoirs publics, le cours des denrées alimentaires aux Etats-Unis tiennent comme un château de cartes.

Le gouvernement hésite à nommer le troisième membre du tribunal du commerce. Parions que M. Verville pense avoir des chances.

Les chemins de fer pourront encore quelque temps faire face à la concurrence des aéroplanes car les voyageurs ont à payer un dollar par minute.

LA HAUSSE DES LOYERS A OTTAWA

Un état de choses dont se plaint le petit locataire.

EN ANGLETERRE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 15. — La hausse des loyers à Ottawa a provoqué une intéressante polémique dans les journaux anglais de la capitale et M. Fred. Bateman donne des renseignements utiles sur cette question et la situation qui existait en Angleterre et qui ressemble quelque peu à l'exploitation dont le public souffre ici.

M. Bateman dit qu'il a passé deux ans et demi en Angleterre pendant la guerre et durant cette période les propriétaires n'ont eu qu'une fois l'autorisation d'augmenter les loyers, non de quelques dollars mais de quelques sous par mois, pour payer de nouvelles taxes municipales. Au commencement de la guerre les propriétaires ont voulu augmenter leurs loyers, mais une loi des loyers a été votée, interdisant aux propriétaires d'augmenter les loyers sans l'autorisation du Parlement. Cette loi devait tellement ruisseler que le Parlement dut faire droit à ses demandes et les loyers restèrent au prix qu'ils étaient lors de la déclaration de la guerre.

Au mois de juin 1918, les loyers ont été augmentés de 8 à 10 cents, par mois pour payer l'augmentation dans les taxes municipales, mais non pas pour augmenter les profits des propriétaires. Pour \$5 par mois il était possible de mieux loger en Angleterre que pour \$16 à Ottawa.

M. Bateman parle de loyers à 116 à Ottawa, mais ce prix n'existe pratiquement pas et même les maisons à \$25 sont presque impossibles à trouver. Il y a une demande énorme pour des loyers à \$300 par année et les agents d'immobilières ne consentent pas pour satisfaire cette nécessité du public, bien qu'il y aurait de beaux bénéfices à réaliser. Naturellement l'exploitation du public avec loyers de \$35 et plus par mois rapporte plus et c'est ce qui se pratique à Ottawa.

LA RECLASSIFICATION DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 15. — La commission spéciale chargée de faire la révision de la réclassification du service civil sous la direction du sous-ministre Jamieson, travaille avec acharnement afin d'avoir le rapport prêt pour l'ouverture de la session spéciale le mois prochain. Il est douteux cependant que cette réclassification soit étudiée avant la session régulière, à cause de la longue discussion qu'elle peut soulever.

DES AVIATEURS ATTEIGNENT UNE HAUTEUR DE 30,000 PDS

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 15. — Un nouveau record du monde a été établi par le pilote Lieut. Neiss et le mécanicien Bégue, qui, d'après les journaux, se sont élevés à une altitude de 30,000 pieds. L'envolée a duré 52 minutes et a eu lieu à Villacoublay, près de Paris. Les instruments des aviateurs démontrent qu'ils ont rencontré une température de 25 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fera une deuxième excursion de moissonneurs mardi 19 août de toutes les stations de la province de Québec ainsi que des stations d'Ontario, Toronto, Azilda et de l'est de ces places. Un train spécial avec wagons réservés pour les dames et les familles, partira de Montréal, gare Windsor, à midi et 30.

Le prix du voyage sera de \$12 en deuxième classe, pour aller jusqu'à Winnipeg plus un demi-cent par mille avec un minimum de 50 sous à partir de Winnipeg pour n'importe quelle station en Manitoba, Saskatchewan et Alberta, mais non pas à l'ouest d'Edmonton, Calgary et McLeod auxquelles stations le moissonneur s'est engagé pour travailler.

Pour le retour, des billets de la catégorie dite billet de colons seront émis à Edmonton, Calgary et McLeod, mais non pas à l'est de Winnipeg, pour le point d'origine du moissonneur est tout d'abord parti à condition qu'il y ait trente jours de travail fait à la moisson au prix d'un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, avec un minimum de 50 sous ajouté au prix de \$13 à partir de Winnipeg.

Des détails complets seront fournis sur demande faite à n'importe quel agent du chemin de fer du Pacifique Canadien, ou à M. F. C. Lydon, agent pour la ville du service des voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

COKE GAS

Malgré la rareté croissante et les prix toujours plus élevés du combustible de toutes sortes nous vendons encore le COKE DE GAS à \$9 la Tonne.

Les commandes devraient être placées immédiatement car la quantité est limitée.

Montreal Light, Heat & Power Consolidated

Telephone Local 397, Main 6040.

Où commander de votre marchand de combustible.

LA QUESTION DE L'ESCAUT AU CONSEIL

Les Belges sont confiants qu'ils obtiendront justice. — L'attitude de la Hollande.

COMPROMIS

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 15. — Les délégués belges ont terminé l'exposé de leurs revendications devant la commission chargée de considérer les demandes de la Belgique pour la révision du traité de 1839. Les représentants de la Hollande doivent être entendus le 20 août. Entre temps, la commission prendra quelque repos.

Quoi qu'il en soit, rien n'a été transpiré au sujet des concessions probables qui seraient faites soit par la Belgique, soit par la Hollande, on peut dire avec autorité que les Belges sont encore confiants que leurs demandes seront accordées et qu'il y aura un nouveau règlement au sujet de l'Escaut. Les Belges ne veulent point transiger la-dessus, même si plus tard, ils devaient consentir à modifier leurs demandes territoriales.

On croit que l'opinion hollandaise ne s'est pas changée au sujet de l'Escaut qu'elle veut libre à la navigation, en temps de paix seulement. Ils répètent avec insistance qu'ils ne peuvent revenir sur la révision du traité au sujet des modifications des frontières.

La décision finale sera, probablement, que les Belges maintiendront leurs demandes pour la navigation fluviale libre de l'Escaut et que les Hollandais refuseront toute concession de territoire.

On regarde, toutefois, comme probable un compromis entre ces deux points de vue.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

Pour les excursions de moissonneurs, mardi 19 août, le chemin de fer National du Canada opérera des trains spéciaux quittant Montréal (T. terminus du Tunnel) à 2.30 p.m. Un service de boîtes de lunch sera opéré et des accommodations spéciales réservées pour les familles et les femmes.

Le prix pour aller sera de \$12.00 jusqu'à Winnipeg plus un demi-cent par mille au-delà. Pour le retour une demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$18.00 jusqu'au point de départ.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau des billets du Chemin de fer National du Canada.

LE PLUS VIEUX, LE PLUS SIMPLE, LE PLUS SUR ET LE MEILLEUR REMEDE CONTRE

La diarrhée, la dysenterie, les coliques, les grippe et les douleurs de l'estomac, les maux de l'été, le choléra morbus, le choléra infantile, le mal de mer et tous les mouvements déréglés des intestins est

L'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU DR. FOWLER

Cette préparation est sur le marché depuis 74 ans et sa réputation est devenue telle que plusieurs composés prétendus aux fraises ont été manufacturés, et dans de nombreux cas on a prétendu qu'ils étaient tout aussi bons que celui du Dr. Fowler. N'expérimentez pas avec ces substituts sans nom et sans réputation, ils peuvent être un danger pour votre santé. Procurez-vous ce remède qui a soutenu l'épreuve des temps, celui dont la réputation s'étend d'un bout du Canada à l'autre.

Prix 35 cents. Fabriqué seulement par The T. Muburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Les Yeux Surmenés?

Si vos yeux sont surmenés par le travail ou s'ils sont fatigués, et votre vue est voilée ou peu claire, s'il vous faut souffrir pendant que vous lisez; si vos yeux brûlent ou vous démangent; si vous portez des verres, achetez une bouteille de l'Extrait de Bon-Opto chez votre pharmacien et laissez dissoudre une dans un quart de verre d'eau et employez cette lotion de deux à quatre fois par jour pour vous débarrasser du mal. Le Bon-Opto a donné du confort et du soulagement à des milliers de personnes.

NOTA.—Les médecins disent que le Bon-Opto renforce la vue de 50% en une semaine dans la plupart des cas.

En conviendra.

L. A. GARRAU, Gérant Général pour le Canada.

Les Meilleures Valeurs au Monde en Vêtements
Taillés-sur-Mesures à prix populaires
Une sérieuse déclaration — mais absolument vraie

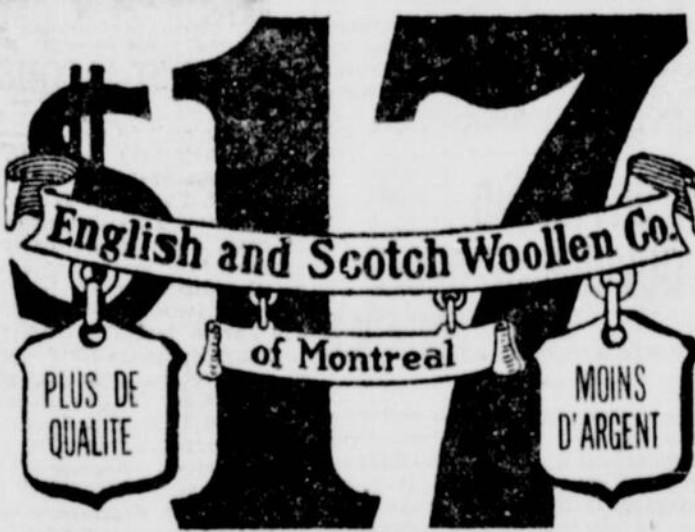
Vous Pouvez Etre Gras et Avoir Quarante Ans--Mais il n'est pas Nécessaire que cela Paraisse--Nos Vêtements Taillés-sur-Mesures sont Dessinés pour Réduire la Ligne de la Taille

Le ventre équatorial est devenu hors de mode --la ligne de taille corpulente n'est plus un signe de prospérité mais la manifestation évidente d'une mauvaise coupe.

Votre taille peut être de 50 pouces de circonférence, mais notre tâche est de dessiner vos vêtements de telle sorte que nul ne remarque votre taille.

La coupe appropriée des épaules, le développement logique des revers, la disposition exacte d'une poche, et le choix des patrons qui attirent l'oeil de haut en bas, dissimuleront si bien votre taille que l'on vous attribuera beaucoup plus de golf que vous n'avez jamais songé à en jouer.

Complets et Pardessus Faits-à-vos-Mesures



En rapport avec aucune autre compagnie au Canada

METTEZ-vous entre nos mains et permettez que nous taillions vos nouveaux vêtements, sur vos mesures, avec intelligence. Et quoique vous seriez sensé payer plus pour votre genre de coupe vous trouverez que ce n'est pas de moitié aussi dispendieux que dans un établissement à tailleur unique où les dépenses sont très fortes. Si vous les comparez aux prix des "tout-faits" vous trouverez les tout-faits plus de 100% plus cher que nos prix. Quant aux valeurs et couleurs, notre étalage est exceptionnellement vaste, comme une visite à n'importe lequel de nos 25 magasins de tailleurs de qualité vous en convaincra.

English & Scotch Woollen Co.

Bureau-Chef et Salles de Ventes 851 Ste-Catherine Est, Montréal.

SEPT MAGASINS COMMODEMENT SITUÉS A MONTREAL

261 Rue Ste-Catherine Ouest près Bleury	1740 rue Notre-Dame Ouest près de la gare St-Henri	415 Rue Ste-Catherine Est près St-Hubert
1764 rue Notre-Dame Ouest coin de la rue Turgeon	1835 Rue Ste-Catherine Est près Cuvillier	904 Avenue Mont-Royal Est près Papineau

25 MAGASINS DE TAILLEURS DE QUALITE AU CANADA.

Toronto	Sherbrooke	Lachine	St-Hyacinthe	Grand'Mère	Amherst	Halifax	Moncton	Charlottetown
Ottawa	Québec	Trois-Rivières	Sorel	Shawinigan Falls	Sydney	St-Jean	New-Glasgow	Fredericton

AUX HOMMES D'EN DEHORS DE LA VILLE

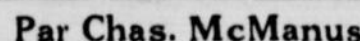
Envoyer pour échantillons, cartes de modes, formulaires pour prendre vos propres mesures, et gilet à mesurer. Le tout gratis. Adressez: 851 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Pantalons

Nous montrons des valeurs exceptionnelles dans les pantalons séparés de longueurs de pantalons spéciales, et comme ces tissus sont en quantité limitée, nous serons reconstitués à nos clients de faire un second choix.

VÊTEMENTS DE GARÇONS ET JEUNES GENS POUR LA GLASSE
Faites-mesures de bons tissus laineux recommandables comme ceux que l'on porte, et non pas les tissus ordinaires employés dans les vêtements pour garçons. Clients de la campagne demandez le livre de modes pour jeunes gens et garçons.

Admission: Enfants, 15 cents; adultes, 25 cents, y compris
taxe des amusements.



LES AGENTS DE L'ETAT CONTINUENT DE FAIRE D'IMPORTANTES SAISIES DANS TOUS LES ENTREPOTS AUX E.-U.

CINQ MILLIONS POUR LES POUVOIRS HYDRO-ELECTRIQUES

TORONTO, 15. — La commission du pouvoir Hydro-Electrique d'Ontario a envoyé une note au ministre des Finances lui réclamant une somme de \$5,000,000 pour les dépenses additionnelles qui lui ont été apportées par la guerre. Elle prétend qu'il lui a fallu augmenter sa force motrice et bâtir de nouvelles usines pour fournir le pouvoir nécessaire au fonctionnement des fabriques de munitions etc. Afin de démontrer la solidité de ses demandes, la commission a fait parvenir à Sir Henry Drayton une filière contenant une correspondance volumineuse et des commandes données au temps où il fallait augmenter la production de l'énergie électrique.

VOS PIEDS BRULENT-ILS?

Monsieur, employez Zam-Buk. Il y a rien d'autre au monde pour les pieds qui souffrent de brûlures. Il guérit la brûlure, fait disparaître la souffrance, supprime les ampoules et rend le marche agréable.

Les hommes au front ont grand besoin de Zam-Buk pour leurs pieds. N'oubliez pas d'en approvisionner vos unités militaires. C'est tous les marchands de la boîte.

ZAM-BUK
EST CALMANT

Ce qu'ils ont trouvé dans un entrepôt à Chicago. Une saisie de beurre.

LA BAISSÉ

CHICAGO, 15. — Douze cent quatre-vingt-deux tonnes de beurre, d'une valeur de \$55,000, ont été saisies hier par les agents fédéraux aux entrepôts de la "Central Cold Storage Company". Les mandats de saisie avaient été émis par le procureur du district des Etats-Unis qui a été chargé par le gouvernement de faire la guerre au coût élevé de la vie.

LES GRAINS

CHICAGO, 15. — Des baisses radicales dans le prix du grain et des céréales ont eu lieu hier et ce bouleversement est grandement attribué aux saisies des vivres et à d'autres mesures de rigueur prises par ceux qui font la guerre à la cherté de la vie.

Le maïs a baissé de 8 à 8 cents le boisseau et le porc de \$3.35 le baril.

LA GUERRE AUX PROFITEURS

NEW-YORK, 15. — Les agents du pays, de l'état et de la ville ont saisi leurs forces pour faire la guerre aux profiteurs et aux accapareurs des vivres.

Arthur Williams, administrateur fédéral des vivres, a annoncé qu'il avait saisi 2,000 tonnes de sucre étaient détenues dans les entrepôts d'un gros marchand de New-York qui offrait le sucre en vente à 12 1/2 cents la livre. Onze cents est le prix de détail maximum. On a dépêché des agents du service secret pour faire des recherches et des constatations dans cet entrepôt.

Ben A. Matthews, sous-procureur de district des Etats-Unis, a

dit qu'il faisait d'actives recherches pour trouver des monopoles et des gaspillages de denrées dans les entrepôts.

Le gouverneur de New-York, Smith, a conféré avec ses nouveaux commissaires des vivres, l'ancien gouverneur Glynn et John H. Finley, et il a demandé au procureur de district Swann de remettre entre les mains du Grand Jury toute preuve qu'il aurait de violation des lois pour le contrôle des vivres.

Le maire Hylen a donné des instructions au service de la sûreté pour qu'il se mette immédiatement à la recherche des profiteurs.

UN CREDIT

WASHINGTON, 15. — Pour poursuivre la campagne de "publité sans merci" des prix du marché comme moyens de réduire le coût élevé de la vie, le ministère de l'Agriculture a demandé hier au Sénat un crédit de \$100,000.

Le secrétaire Houten dans une lettre à l'orateur de la Chambre Gillett, a déclaré qu'il se proposait d'établir un service de nouvelles de prix du marché pour renseigner le peuple sur les prix qu'ils devaient payer, chaque jour, pour leurs denrées.

De plus, le ministère du commerce a demandé hier un crédit de \$75,000 qu'il mettra à la disposition du bureau d'information des experts du commerce étranger, afin de ramasser toutes les informations possibles.

Le total des crédits qui ont été demandés par les divers services ou ministères pour poursuivre leur campagne contre le coût élevé de la vie s'élève à \$2,627,000.

L'OLEOMARGARINE

TOLEDO, 15. — Huit maisons de denrées, y compris la "Rock Island Butter Co.", ont été poursuivies hier par le grand jury du district, sur l'accusation d'avoir enfreint la loi de l'Etat contre les monopoles en fixant un prix minimum de l'oleomargarine.

L'avocat du comté Seney accusa les huit compagnies d'être de concert pour ne pas vendre l'oleomargarine plus bas que 22 1/2 cents la livre.

Le grand jury qui est chargé de tenir des enquêtes contre les profiteurs prendrait plusieurs autres poursuites, ces jours-ci.

LE SUCRE

WASHINGTON, 15. — Le sucre à onze cents la livre est regardé comme un prix raisonnable par le ministère de la justice.

"Les marchands qui vendront plus cher seront poursuivis", a dit le sous-procureur général Ames. "Dix cents la livre est un prix de gros raisonnable. Le cent additionnel est un profit raisonnable pour le marchand détaillant."

Ames a demandé aux consommateurs qu'on ferait payer plus cher de lui écrire au ministère de la justice, à Washington.

Ames qui a été nommé par le procureur général Palmer, pour faire la campagne contre les profiteurs, a été chargé de rechercher exclusivement les profiteurs sur le sucre.

Le ministère a entendu dire que des marchands détaillants, des épiciers — faisaient payer jusqu'à 15 cents la livre.

Ames en a déjà arrêté deux, un à Pittsburg et un autre, mercredi, à Birmingham, N. Y., qui furent condamnés à \$500 d'amende chacun.

Tout le sucre actuellement vendu aux Etats-Unis est contrôlé par le gouvernement sous le contrôle du "Sugar Equalization Board" dont les bureaux sont à New-York. Cette commission achète tout le sucre primitif produit ou importé. Elle le vend alors aux raffineries.

La commission stipule le prix que les raffineries doivent faire payer aux marchands de gros. Ceux-ci sont sous permis, mais leur prix de vente n'est pas fixé par la commission.

Plusieurs membres du congrès se proposaient hier de demander que cette commission de l'égalisation du prix du sucre fixe aussi le prix du gros; ce qui pourrait facilement se faire, disaient-ils, parce qu'elle pourrait enlever le permis à tout marchand de gros qui refuserait de vendre le sucre selon les directions qu'il recevrait.

SWIFT PROTESTE

WASHINGTON, 15. — Louis F. Swift, dans un télégramme au sénateur McKellar, a nié hier qu'il était l'auteur d'un juste réajustement du système des entrepôts.

Swift est le propriétaire d'un des cinq plus gros entrepôts frigorifiques. Le sénateur McKellar est un de ceux qui a le plus violemment dénoncé, au Sénat, les profits excessifs et les gaspillages des propriétaires d'entrepôts.

Voici ce que dit Swift.

"La compagnie Swift ne s'oppose pas au juste réajustement des systèmes des entrepôts. La compagnie Swift n'a jamais touché la loi de l'offre et de la demande; au contraire, elle est sous son contrôle sans cesse. La conservation et non la spéculation est le motif qui incite la mise en entrepôts des produits de nature périssable. Toute loi qui tendrait à empêcher, à décourager ou rendre plus indécise cette nécessité de conserver les denrées ne servirait qu'à décourager la production et à augmenter le coût des vivres. La compagnie Swift nie que les metteurs en conserve soient sous le contrôle du commerce des entrepôts frigorifiques du pays."

LES CRIMES DES SINN FEINERS

LONDRES, 15. — Le gouvernement annonce qu'à cause des nombreux crimes commis dans le comté de Clare, en Irlande, il a été décidé de suspendre toute l'organisation Sinn Féin et toutes de la même politique.

CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS OUVRIERS DANS LA METROPOLE

Le docteur Nadeau préconise ce projet devant le "Builders Exchange" hier après-midi.

LE COUT DES LOYERS

Le docteur Emile Nadeau, directeur de l'œuvre des logements ouvriers dans la province de Québec, a donné hier après-midi une conférence au Builders' Exchange, immeuble Drummond, sur le projet dont il veut assurer la réussite.

Le docteur Nadeau préconise la construction à Montréal de 100 maisons qui coûteraient \$3,000 et qui pourraient durer 60 ans. Le conférencier a réparti le coût de ces logements comme suit : \$300 pour l'emplacement, \$300 pour les améliorations du terrain et \$2,400 pour l'érection de la bâtisse.

D'après le docteur Nadeau, Montréal aurait environ \$3,000,000 à dépenser pour les logements ouvriers. Cette somme sera fournie à la métropole par le gouvernement

fédéral. Il est d'avis que trois sociétés de construction devraient être formées, qui disposeraient de \$1,000,000 chacune et qui fonctionneraient sur une base purement philanthropique. Chaque occupant pourrait devenir actionnaire dans la société et plus tard propriétaire de son logement.

Le loyer serait de 10 p.c. du coût de construction.

UNE JOUTE DE CROSSE DEVANT LE PRINCE DE GALLES

OTTAWA, 15. — Une invitation sera faite au prince de Galles d'assister à la joute de crosse à Ottawa à la fin du mois, entre les Ottawa et les Shamrock. Sa Majesté Georges V a assisté à une partie de ce genre, lors de sa visite dans la capitale. La famille royale assistera à une joute de crosse en Angleterre, par les Capitales, lors de leur voyage d'Europe, organisé par feu Emmanuel Tassé, d'Ottawa, et ancien journaliste de Montréal.

CA N'EST PAS L'ALCOOL QUI LES ATTIRE ICI

M. A.-L. de Martigny, répond à un article du "N. Y. World" qui disait que les Américains venaient chez nous

POUR S'EN PROCURER

En réponse à un article écrit dans le "New-York World", de New-York, dans lequel il est dit que les touristes américains venaient à Montréal parce qu'il était facile d'obtenir des liqueurs spiritueuses M. A. L. de Martigny, inspecteur de Chasse et de Pêche pour le district de Montréal a adressé la lettre suivante au journal plus haut mentionné.

"J'ai lu votre fameux article paru dans votre édition de dimanche dernier, dans lequel vous prétendez qu'une armée de touristes américains venaient à Montréal pour se procurer facilement des liqueurs spiritueuses."

"En toute justice pour nos visiteurs américains et pour notre ville nous devons protester énergiquement contre ces paroles car ce n'est pas cette raison qui fait augmen-

LE PARTI LIBERAL OUVRE UN BUREAU A OTTAWA

C'est là que se centraliseront toutes les forces de l'organisation générale.

M. M. KING, PRESIDENT

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 15. — Conformément à la décision prise à la convention libérale, le parti libéral a ouvert un bureau à Ottawa qui sera le quartier général de toute l'organisation M. G. M. Goddard en sera le secrétaire et se tiendra au No. 63 rue Sparks. L'honorable Mackenzie King sera le président général et aura pour aviseurs les présidents de l'association libérale dans chacune des neuf provinces du Canada. Le premier travail de la nouvelle organisation sera de faire une grande campagne de publicité dans les intérêts du parti libéral.

ter le nombre des touristes américains, chez nous, puisque la prohibition existe ici comme chez vous, et que cette loi est mise en vigueur et observée scrupuleusement en notre ville depuis le 1er mai dernier."

UN VOL DE GRANDE ENVERGURE A WINNIPEG

WINNIPEG, 15. — Des bandits masqués, armés de revolvers, ont attaqué, mercredi soir dernier, le caissier du Parc de Winnipeg et lui ont enlevé un sac contenant une somme de \$2,000. Deux individus que l'on croit être les auteurs de l'attentat ont été arrêtés. Une grande partie de l'argent volé a été retrouvée.

Le caissier allait démasquer la somme, lorsque deux hommes sortirent d'un édifice et lui ordonnèrent de leur remettre le sac; puis avant qu'il n'ait pu répondre un des bandits l'assomma. Les deux hommes disparurent, ensuite à la faveur de la nuit.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 15. — Madame Aurelia Chambers, veuve de feu W. D. Chambers, ancien gérant de la banque British North America, est décédée à l'âge de 67 ans. Elle était née à Aylmer, Qué., et était la sœur de sir Henry Eggar.

NOTRE BATISSE EST CONDAMNEE

Notre Propriétaire Nous Dit:--

DEHORS!

Que signifie cela pour nous?

Que nous n'avons que **DEUX JOURS** pour déguerpir et vendre notre stock de vêtements pour hommes et garçonnets.

Nous aiderez-vous à déménager--si oui--**pour chaque 50c que vous avez, nous vous donnerons une valeur de UN DOLLAR!**

VOICI NOTRE DEFI:

Nous donnerons à n'importe quelle institution recommandable à Montréal, un chèque accepté de \$1,000.00 si jamais le public de Montréal a eu une occasion semblable à celle-ci.

Rappelez-vous que nous Fermons ce Magasin pour toujours, Samedi Soir.

\$50,000-

valant des plus belles valeurs en fait de Vêtements pour Hommes et Garçonnets offerts à **50c** dans la piastre!

Ce n'est pas le temps de bavarder, notre magasin regorge de clients.

Venez de Bonne Heure... Angle Panet et Ste-Catherine.

THE FASHION-FIT CLOTHING HOUSE
761, RUE STE-CATHERINE EST.

LA COOPERATION

sur l'économie appliquée aux vêtements pour hommes et pour dames.

Tout le monde comprend et apprécie la nécessité du système à crédit visant à l'économie en ces temps durs.

Notre maison offre le meilleur système coopératif permettant à tous de se procurer les meilleurs et plus nouveaux vêtements au prix de la manufacture pour

Les dames trouveront ici les plus récents styles de robes, costumes, manteaux, etc., confectionnés de tissus en vogue à prix réduits.

Par semaine, à mal des prix des plus attrayants.

Votre crédit est bon chez

COHEN'S
569 STE-CATHERINE EST, PRES AMHERST.
OUVERT LE SOIR. S'EN VA PORTER D'AMHERST

Drink
Coca-Cola
DELICIOUS and REFRESHING

DELICIEUSE ET RAFRAICHISSANTE

Le goût est la pierre de touche de la qualité de la Coca-Cola. La saveur en est la qualité même.

Personne n'a jamais pu imiter avec succès Coca-Cola, parce que sa qualité est intimement identifiée au goût du public canadien.

Commandez le véritable par son nom au long — les noms imitatifs vous trahissent.

THE COCA-COLA CO.
TORONTO, ONTARIO

EN VENTE PARTOUT

Sold Everywhere

LE GOUVERNE

**LE GOUVERNE-
MENT LANCERA 2000
INVITATIONS**

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA TOUR DU PARLEMENT FEDERAL.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 15 — Environ deux mille invitations seront lancées par

le gouvernement pour la pose de la première pierre de la tour du Parlement, par S. A. R. le prince de Galles, le premier septembre. Les invités sont ceux dont les noms figurent sur la liste officielle pour l'ouverture des sessions ou fonctions officielles à Rideau Hall. Au banquet qui sera offert par le gouvernement au Château Laurier, M.

UNE ENFANT AYANT
4 BRAS ET 4 JAMBES

marquable vient de se produire à l'hôpital Ste-Marie de New York : alors que Mme Mary Pietrafesa a donné naissance à une petite fille ayant quatre bras et quatre jambes.

Le Dr Dejanis qui a assisté à l'accouchement a déclaré aux représentants des journaux que la mère et l'enfant étaient en excel-

lente condition et qu'il n'y avait pas de raison pour laquelle l'enfant ne pourrait grandir.

**ON ENQUETERA
SUR LES INCIDENTS
DE SMYRNE**

PARIS, 15. — On a appris aujourd'hui que la commission inter-alliée créée pour faire enquête sur les événements provoqués par l'occupation de Smyrne par les Grecs et autres corps alliés, se compose du brigadier général Hare, représentant anglais, du général Punouzt, représentant français

NAISSANCES

DESJARDINS—À Montréal, l'épouse de M. Edouard Desjardins, un fils baptisé Lemuile, Edouard, Jacques,

DROUIN — A Montréal, le 20 juillet 1919, au No 156 rue Cabot, Côte St. Paul, Pépouse de M. Alphonse Drouin, née Aurore Viau, une fille, baptisée Marie-Cécile-Laurette. 144-1

FROMENT — A Montréal, le 9 août 1919, au No 156 rue D'Argenson, l'épouse de M. Joseph Froment, un fils, baptisé Joseph-Alcide-Mozart. 144-1

DECES

BESSETTE—Est décédé le 14 août 1919, à l'âge de 59 ans, Arthur Bessette, de Mt-Johnson, époux de feu Rose-Anna Quintin.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant, en l'église de Mt-Johnson, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 144-1

CHARLEBOIS—A Montréal, le 13
nôut 1919, A l'âge de 3 ans et 4 mois,
est décédée Pauline, fille de J. A.
Charlebois, épiciér, et d'Eugénie Per-
rier.
Les funérailles auront lieu samedi
le 16 courant.
Le convoi funèbre partira de la de-
meure de son père No 59 rue Domi-
nion A 9 heures pour se rendre au
cimetière de la Côte-des-Neiges lieu
de la sépulture.
DESJARDINS — A Ste-Thérèse, le

14 août 1919, à l'âge de 5 ans, 3 mois, est décédé Maurice Desjardins, fils bien-aimé de E. A. Desjardins et de Marie-Rose Bourassa.
Les funérailles ont eu lieu ce matin. 114-1

DUPUIS — A St-Jean, Qué., le 14 août courant, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Napoléon Dupuis, rentier, ancien volturier de St-Jean.

Les funérailles auront lieu samedi 16 courant à 9 h., à l'Eglise paroissiale de St-Jean.

LANTHIER — A Montréal, le 13 août 1919, à l'âge de 16 ans, 9 jours, a eu la douleur de perdre son père, M. Aldéric Lanthier, 525 Burnett.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 15 courant. 144-1

LATENDRESSE — A Montréal, le 12 août 1919, à l'âge de 7 mois et 14 jours, est décédée Marie-Madeleine, enfant bien-aimée d'Agapit Latendresse.

LUSSIER—A Montréal le 14 août, à l'âge de 37 ans, 6 mois, est décédée Alexina Hoyer, épouse bien-aimée de

MELOCHE — A St-Augustin, comté Deux-Montagnes, le 12 août 1919, à l'âge de 65 ans, est décédé Antoine MeLOCHE.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 13 courant.
144-1

SANSFAÇON — A Montréal, le 12 août 1919, à l'âge de 82 ans et 10 mois est décédé Pierre Sansfaçon, menuisier, époux de feu Philomène Leclerc.

ST-ANDRÉ — A Montréal, le 13 août 1915, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédée Méricier St-André, époux de feu Gloise Picard, 61 Bréboeuf.
Les funérailles ont eu lieu vendredi 15 courant. 144-1

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 144-1

TURCOT — A Montréal, le 12 août 1919, à l'âge de 75 ans, 4 mois et 13 jours, est décédée Dame Delphis Turcotte, née Odile Lapierre, mère de Napoléon Turcotte, échevin de Montréal, 142 Beaubien.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin

REMERCIEMENT

La famille Cadieux remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Rodrigue Cadieux (époux) soit par offrande de messes, tributs spirituels, fleurs ou assistance aux funérailles.

MAISON FRANÇAISE
ROBES, ROUBES ET CHAPEAUX POUR DÉCIL
7, MAYOR 44 JAN TEL. JP. 8710

LE BUREAU DE CONTRÔLE
commandera de la gélatine Lady

Charlotte.

LE COL. FREDERIC GAUDET EST NOMME COMMISSAIRE DU SERVICE MUNICIPAL

L'ancien commandant du 22^e recevra pour ce faire \$7,000 par année.

POUR LES EMPLOYES MALADES

Le colonel Frédéric Gaudet, ancien commandant du 22^e, vient d'être officiellement nommé commissaire du service municipal avec un salaire de \$7,000 par année.

Comme la PATRIE l'a déjà annoncé, les attributions du nouveau fonctionnaire seront d'assurer à l'administration municipale des employés compétents et équitablement rétribués.

Cette commission du service municipal est une institution permanente.

QUAND CONCORDIA REÇUT

Elle fait les choses princiérement. A preuve les \$25,000 qu'elle vient de recevoir pour défrayer les dépenses occasionnées par l'organisation de la réception au prince de Galles.

Bien que le programme des fêtes ne soit pas encore terminé, nous savons qu'elles consistent en une réception officielle à l'hôtel de ville, un banquet et un bal au Windsor. La ville et le gouvernement fédéral sont parties dans l'organisation de ces deux derniers articles du programme.

DANS LA MALADIE

La commission a adopté, hier, un nouveau projet de règlement concernant les vacances créées par la maladie à l'hôtel de ville.

Ce règlement stipule que, désormais, un employé malade ne pourra retirer son salaire qu'à deux conditions: il lui faudra une recommandation de son chef de service approuvée par la commission; et son travail, pendant son absence, devra être accompli par ses confrères sans aucun frais pour la cité ou par lui-même à son retour.

LA RECEPTION CURRIE

Les autorités municipales et militaires annonceront que la réception qui sera faite au lieutenant-général sir Arthur Currie aura lieu dans l'après-midi du 21 août.

Le programme de la fête comprend une inspection de la garde d'honneur à la gare Viger, la présentation d'une adresse par la ville, l'inspection des troupes sur le Champ de Mars, une parade à travers la ville, la dispersion des troupes, rue Bishop, une réception au club Khaki, un dîner militaire dans la soirée, et un goûter le lendemain au Canadian Club.

AUTOMATIQUEMENT

Puisque le conseil n'a pas, dans un délai d'un mois, adopté le rapport de la commission administrative recommandant de voter une somme de \$224,286.62 pour payer les propriétaires dont les terrains

LA TYPHOÏDE S'AFFIRME AUX HUDSON HEIGHTS

Le bureau d'hygiène provincial apprend que cette maladie sévit à l'état aigu, près de Rigaud.

LES PRECAUTIONS

Après le Lab l'Achigan, Hudson Heights! Dernièrement, une lettre du Lab l'Achigan avertissait le bureau d'hygiène provincial que trois personnes venant d'être atteintes de la typhoïde; hier, c'était au tour de Hudson Heights: le secrétaire du bureau a en effet été informé que le nombre de personnes souffrant de maux d'estomac devient inquiétant.

D'après le diagnostic donné, les inspecteurs ont conclu que ces manifestations étaient typhoïdiques. L'eau de ce village sera analysée sous peu et le rapport soumis au Bureau d'hygiène et aux autorités locales.

Le bureau provincial prévient tous les amateurs "des fins de semaine" à la campagne, que ses inspecteurs sont à même de les renseigner exactement sur la nature de l'eau de toutes les villes et de tous les villages de la zone dans laquelle il exerce sa surveillance.

Il dispose d'un moyen infailible de purifier l'eau de tout germe de maladie qu'il met à leur discrétion. C'est un système chimique des moins compliqués à base de tablettes de chlore qui ont la vertu de pasteuriser toutes les eaux potables. Des renseignements plus précis seront donnés à quiconque en fera la demande au bureau provincial, rue Notre-Dame Est.

NOTRE CONCOURS

Notre concours des médailles Jeanne d'Arc continue toujours à attirer l'attention des lecteurs de la PATRIE, qui feront bien de lire tous les jours les numéros sortants car ils finiront par gagner la prime dont le nombre correspond à leur médaille Jeanne d'Arc.

Les numéros gagnants pour aujourd'hui sont:

13731, 18876

189275, 18375

PLUS DE 3,500 FERMIS EN CONGRES

(De notre correspondant) SHERBROOKE, 15. Plus de 3,500 fermiers venus de toutes les parties des Cantons de l'Est ont assisté hier à la journée des Fermiers à la Ferme Expérimentale de Lennoxville répondant à l'invitation du surintendant McClary. Il y eut beaucoup de discours, de discours, etc.

"IL FAUDRA DECOUVRIR CELUI QUI A MIS LE FEU AU VIEUX MOULIN"

C'est ce que déclare hier après-midi le commissaire Latulippe, en annonçant sine die l'enquête dans cet incendie.

UNE DETONATION

Le commissaire Rodolphe Latulippe a commencé hier après-midi l'enquête sur l'incendie qui a ravagé une partie du Parc Dominion dimanche dernier. Au moins trente témoins ont été interrogés, mais très peu sur ce nombre ont pu jeter un peu de lumière sur cette tragédie mystérieuse.

Un témoignage très important, fut celui de M. Wilfrid Dugas, percepteur de billets au "Mystic Rill", qui a déclaré qu'au moins douze personnes ont perdu la vie au cours de cet incendie. Selon lui, environ vingt visiteurs étaient dans le souterrain, lorsque la fumée fut découverte et seules sept réussirent à se sauver.

Un autre témoin, M. William Hamel, a passé dans le canal environ dix minutes avant que le feu ne soit découvert, et il a constaté que tout était en bon ordre. Il n'a pas vu de fumée ni de feu. Il sentait, ajoute-t-il, que les flammes ont probablement eu leur origine du côté du fleuve, car c'est de cet endroit que l'on a vu sortir la fumée.

TROP PARLER NUIT UN TMOIGNAGE IMPORTANT

Adrien Laperrière, un percepteur de billets lui aussi, dit qu'il se dirigeait vers le Vieux Moulin aussitôt que l'alarme eut été sonnée. Il demanda s'il y avait quelque chose dans le tunnel, et on lui répondit "non". Alors le commissaire lui demanda s'il était vrai qu'il avait été renvoyé du Parc.

—Oui, répondit-il. —Pourquoi? —Le témoin déclara que son renvoi était dû, selon lui, à ce qu'il aurait dit qu'il y avait plus de sept victimes que les ruines. Il se basait pour cela sur le fait qu'il avait vu deux femmes et deux bébés quitter un des ateliers de photographie du Parc en disant qu'elles allaient dans le "Mystic Rill". Quelques instants plus tard, le Vieux Moulin n'était plus qu'un brasier ardent et les portraits ne furent pas réclamés. Il essaya de les avoir pour aider à identifier les victimes et l'on lui répondit que tous les morts avaient été reconnus. Le lendemain soir on le remerciait de ses services.

Arthur Rousseau, un gardien, dit qu'il a vu sortir le feu de deux d'allumettes et de cigarettes dans le tunnel, quoiqu'il y eut des affiches défendant formellement de fumer. —Gleibrist Collard, un voyageur de commerce, était dans une des chaques, et deux inconnus, l'un des deux inconnus lorsque le feu se déclara. Quand il vit les flammes, il essaya d'arrêter l'embarcation, mais ne le put pas. Alors apercevant une petite fenêtre près de là, il fit sortir ses deux enfants, les deux petits garçons qui étaient dans leur chaque, et ensuite il sortit lui-même, avec beaucoup de difficulté. Les flammes étaient tellement près de lui qu'il en eut les cheveux roussis. D'après lui il ne s'écoula pas plus de 15 minutes entre le moment où il entra dans le Vieux Moulin et le moment où ils en sortirent.

Le commissaire Latulippe: "Le feu a-t-il pris dans le plafond?" —Je crois qu'il s'est déclaré dans le couloir gauche, car les flammes étaient beaucoup plus intenses à cet endroit. —Pouvez-vous dire si le feu a commencé par le plancher? —Non.

UN INCENDIAIRE? Hector Chartrand, un des pompiers du Parc, dit qu'il vit un homme vêtu de noir qui de bleu, qui sortait du tunnel. Il tourna son jet d'eau vers lui, pour le protéger. Alors ce dernier se cacha le visage avec ses mains et se mit à courir. —Etait-il brûlé lorsque vous l'avez vu? —Je ne crois pas. —Croyez-vous qu'il a mis le feu? —Je ne sais pas. —Le reconnaîtriez-vous? —Pas par son visage, mais par son apparence générale. —Pensez-vous qu'il a mis le feu et qu'il s'est sauvé ensuite? —Je n'ai aucune raison de le croire. Cependant la manière dont il s'est sauvé m'a semblé étrange.

M. F. Gibson, contremaître du Scenté Railway, dit qu'il eut connaissance de l'incendie par le mouvement de la foule. Il était alors dans un wagonnet, bondé de personnes, près de la première courbe. Il recula jusqu'à la plateforme et fit descendre les voyageurs. —Est-ce vrai qu'une des voitures électriques a brûlé? —Non, car aucun des wagonnets n'était à moins de 500 pieds du Vieux Moulin.

Plusieurs autres employés furent aussi interrogés, mais leurs déclarations ne contiennent rien de bien important.

LE SURINTENDANT, M. R. L. COOPER M. Cooper déclara qu'il était dans le Parc, près de l'entrée, lorsque le feu se déclara. —Pouvez-vous dire pourquoi les flammes se propagèrent si rapidement? —Parce que les bâtiments étaient de bois, sans aucun toit. —Quelle est la cause probable du feu? —Je ne le sais pas. Cet incendie pourrait être attribué à tant de causes que j'en pourrais citer une dizaine. Je crois qu'un a jeté une allumette ou une cigarette allumée dans le tunnel.

Puis M. Cooper déclara qu'il y avait eu déjà deux autres incendies au Parc. Le premier en 1907 et le second en 1913. C'est un cheval qui alluma la deuxième conflagration en renversant une lampe. Le premier incendie coûta à la ville \$100,000 et le second environ \$12,000. M. Cooper croit que l'incendie de dimanche dernier a causé pour environ \$40,000 de dommages. La compagnie possède environ \$100,000 d'assurances.

Alors le commissaire Latulippe lui demanda s'il avait eu du trouble avec ses employés et si l'un d'eux avait pu mettre le feu pour se venger.

—Non, répondit-il. —Puis il ajouta, à la suite d'une interrogation de M. Léon Garneau, C.R., son avocat, que le vent avait été assez violent vers deux heures de l'après-midi, mais qu'il avait diminué d'intensité un peu plus tard.

IL RESTA A SON POSTE

M. Joseph Turcotte avait chargé des moteurs qui actionnaient les chaloupes et il était tout près de la machinerie lorsqu'on découvrit la fumée. A ce moment il y avait douze chaloupes dans le souterrain, mais toutes n'étaient pas chargées. Ce témoin déclara catégoriquement que les moteurs n'étaient pas la cause de l'incendie.

M. Latulippe:—Combien y avait-il de personnes dans le tunnel à ce moment? —Je ne sais pas au juste. —Y en avait-il plusieurs? —Assés. —Combien? —Je ne puis préciser. —Trente? —Non. —Vingt-cinq? —Non. —Vingt? —Non. —Quinze? —Non.

—A peu près cela si je me souviens bien. Il est très difficile de préciser, car notre travail est une affaire de routine et nous ne remarquons pas combien de personnes entrent et sortent de chaque place d'amusement.

Alors le commissaire lui demanda pourquoi il n'avait pas cherché à sauver quelques personnes. —Parce que j'avais mon travail à faire et qu'il me fallait rester à mon poste. C'est moi qui faisais avancer les chaloupes et ainsi j'ai pu faire revenir environ sept personnes qui étaient dans le souterrain. Les autres ont dû débarquer pour marcher sur le petit trottoir et un obstacle a pu les empêcher de continuer. Je n'ai quité mes moteurs que lorsque la position fut intenable.

L'INTERIEUR DU "VIEUX MOULIN"

A la demande du commissaire Latulippe, M. Arthur Rousseau, surveillant dans le parc, dit faire une description de l'intérieur du Vieux Moulin. Le témoin déclara que les murs étaient peints en bleu, partie en toile et que les plafonds étaient composés de la même substance. Un petit trottoir de quelques pouces longeait le canal dans toute sa longueur. Il déclara que malgré les avis l'on ne se gênait pas pour fumer dans le "Mystic Rill".

Suivant le témoignage de l'électricien en chef du Parc, le feu ne peut être aucunement attribué aux moteurs qui donnaient le courant. Une inspection soignée est faite plusieurs fois par jour afin de voir si tout est parfaitement en ordre. La dernière inspection fut faite à trois heures et demie de l'après-midi, c'est-à-dire très peu de temps avant l'incendie. Les fils furent aussi examinés et l'on ne trouva aucun défaut dans leur disposition.

Le commissaire Latulippe chercha à démontrer qu'une allumette, en étant jetée par un fumeur, aurait pu tomber dans les trous causés dans les parois et y allumer l'incendie.

Quelques témoins déclarèrent que les murs étaient en bon ordre, pendant que d'autres affirmèrent qu'ils étaient déchirés en plusieurs endroits.

Charles Genin, un des agents spéciaux du Parc, était à environ 350 à 400 pieds du Vieux Moulin lorsque le feu se déclara et il courut vers cet endroit aussitôt que la fumée fut découverte. "En quelques minutes, dit-il, les flammes s'élevaient de toutes parts."

François Turcotte, préposé à la Course de la Victoire, demeurant au No 169 rue St-Timothée, rendit le témoignage suivant:

IL ENTEND UNE DETONATION. "Alors que j'étais à faire mon travail, je vis des gens courir dans la direction du Vieux Moulin. Aussitôt je me précipitai vers cet endroit et quand j'arrivai, les flammes avaient déjà fait de grands progrès."

Afin de sauver quelques personnes, j'entrai dans le tunnel, mais malgré tous mes efforts, je ne pus réussir à me rendre jusqu'à l'endroit où se trouvaient les cris. J'étais tellement près du feu que je me brûlai la main. A ce moment la fumée était très dense et quand je vis qu'il m'était impossible de rester là plus longtemps, je retournai dehors, non sans beaucoup de peine. Pendant que j'étais dans le tunnel j'ai entendu un bruit semblable au roulement du tonnerre."

M. Louis Philippe Dugas est un de ceux qui virent le feu en premier. Aussitôt qu'il vit aperçu la fumée, il sortit des interstices des planches situées du côté du fleuve, il courut donner l'alarme, puis il revint. M. Dugas aida deux hommes à sortir par les petites fenêtres de côté. Il n'a plus revu ces personnes ensuite.

Après que tous ces témoignages eurent été entendus, le commissaire Latulippe déclara qu'il allait aujourd'hui commencer l'enquête afin de découvrir les auteurs de l'incendie. Mais suivant les témoignages rendus ici et après-midi, je crois réellement que l'incendie a été causé par un fumeur imprudent et comme les murs étaient dans de mauvaises conditions plus ou moins bonnes, et qu'ils étaient recouverts d'une matière très inflammable, une personne qui fumait pouvait mettre le feu. Il est vrai que la compagnie a placé des avis défendant aux promeneurs de fumer, mais on sait comment ces avis sont écoutés. On fume quand même. On se moque des avis. Je n'ai pas le moindre doute que cet incendie a été allumé par un fumeur imprudent et c'est lui qu'il faudra découvrir.

Le commissaire remercia ensuite M. Cooper des facilités qu'il a données aux fonctionnaires de la commission des incendies pour les recherches qu'ils voulaient faire sur les lieux et aussi pour le témoignage qu'il a rendu à l'enquête.

Me Léon Garneau, avocat de la compagnie, dit aussi quelques mots et annonce lui aussi son intention de continuer les recherches afin de trouver le coupable de l'incendie. L'enquête, ouverte à deux heures, est ajournée à quatre.

HENRY MORGAN & COMPANY, LIMITED.

Nous fermons demain, Samedi, à 1 p. m.

Pensez

aux pellicules dont vous avez besoin pour votre fin de semaine. Nous développons et imprimons vos instantanés dans le délai de 24 à 36 heures.

—Rez-de-chaussée.

Les Bons Nageurs trouvent les

Costumes de Bain Annette Kellerman

Egalement élégants et pratiques

Continuez votre natation durant tout l'hiver et choisissez votre costume maintenant.

Pendant que nous les offrons à

Un Escompte de 20%

Prix réguliers \$5.50 à \$12.00.

—Deuxième étage.

Bonbons Purs que vous pouvez donner aux Enfants.

Sucre d'orge à essences de fruits de Pascall. La bouteille régulier 40c. Demain 30c.

Bonbons aux fruits assortis Pascall. Régulier la bouteille 40c. Demain 30c.

—Rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

Aubaines pour Samedi

LINGERIE POUR DAMES

CORSETS

C.C. LaGrange, pour dames. Buste bas moyen garniture de broderie, fortement balancé, jupe longue, jaretelles. Grandeur 19 à 30. Régulier 1.75, pour 1.49.

1.49

CORSETS

de joli couli-ris, pour dames. Le gisement balancé, jupe longue, jaretelles. Grandeur 19 à 30. Régulier 2.25, pour 1.98.

1.98

JUPONS

de soie ou de satiné pour dames. Nouvelle coupe étroite, volant par plis, couleurs assorties. Régulier 1.75 à 1.98, pour 1.49.

1.49

CACHE-CORSET

de soie japonaise pour dames. Embrocement garni de dentelle, ruban passé. Régulier 79c, pour 79c.

79c

CHANDAILS

genre manteau, pour dames. Qualité tout laine, tricot uni, grand collet, poignets rabattus, poches et ceinture, toutes les nouvelles couleurs pâles ou foncées. Rég. 12.98 à 13.98, pour 10.98.

10.98

CHANDAILS

genre passant par-dessus la tête, pour dames. Tricot de fantaisie, encolure V, couleurs unies ou combinées, toutes les couleurs en vogue pour l'été. Rég. 4.50, pour 3.98.

3.98

DEUX GRANDES VALEURS

DESSUS D'OREILLERS

en toile Union, fins au point d'ourlet, aussi dessus de bureau pour appareiller, bonne qualité pesante, 2 dessus d'oreillers et 2 dessus de bureaux. Notre prix 1.00, pour 1.00.

1.00

COUVRE-PIEDS

de dentelle Battenberg, grandeur pour lit 31, pas de dessus d'oreillers pour appareiller. Valant 8.50, pour 4.95.

4.95

—Au rez-de-chaussée.

Valeur Spéciale

CHANDAILS sans manche, genre passant par-dessus la tête, pour dames. Qualité tout laine, tricot de fantaisie, poches, toutes les nouvelles couleurs. Rég. 2.98, pour 1.98.

1.98

—Au premier.

Valeur Spéciale

SOUS-VETEMENTS de cachemire blanc ou laine et coton, marque Penman, pour hommes. Moyenne pesanteur. Valant 1.75 à 3.50, Spécial. 1.59.

1.59

—Pas de commande par poste ou téléphone.

—Au rez-de-chaussée.

Valeur Spéciale

POUDRE à pâtisserie Egg's, boîte 1/2 de lb. et boîte de 1 lb. Rég. 45c, pour 29c.

29c

—Pas de commandes par poste ou téléphone pour ce spécial.

—Au sous-sol.

Valeur Spéciale

SACOCHE et porte-monnaie légèrement endommagés, cuir véritable. Vous trouverez des valeurs jusqu'à 1.49, pour 49c.

49c

—Au rez-de-chaussée.

Valeur Spéciale

SACOCHE de soie, forme ronde, fines avec un gland de soie, fermoir solide, doublure de fantaisie. Noir, brun, gris-bleu marine. Spécial. 2.49.

2.49

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée.



Beaux Colliers en Perles Orientales

L'augmentation sans précédent dans la valeur des vraies perles a fait le sujet de plusieurs recherches et il a été trouvé que si tout est parfaitement en ordre, la dernière inspection fut faite à trois heures et demie de l'après-midi, c'est-à-dire très peu de temps avant l'incendie. Les fils furent aussi examinés et l'on ne trouva aucun défaut dans leur disposition.

Le dragage constant du lit de la mer à la recherche des perles a contribué à chasser les perles de leur place habituelle et chaque année l'envoi de perles, des Indes sur les marchés européens, se fait moindre.

Nous avons en ce moment plusieurs fils de merveilleuses perles orientales dont quelques-unes sont en notre possession depuis 1913 et aujourd'hui elles sont considérées d'une valeur exceptionnelle.

Mappin & Webb

353, RUE SAINT-CATHERINE OUEST MONTREAL.

Extraction sans Douleur

Laissez-vous convaincre que nous pouvons vous enlever vos dents cariées SANS DOULEUR avec la

NOVO-CODINE



ce médicament préparé par le Dr. Médéric Masson.

Nous vous ferons un dentier qui vous ira parfaitement bien et vous n'y trouverez aucune différence avec vos dents naturelles.

Nous avons des dentiers pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

360 Rue St-Denis, Apparements De Masson, près Du Parc, St-Louis 1613.

Dentier, 360, Rue St-Denis, coin sud-ouest St-Catherine et Peel. Up. 3609.

OUVERT TOUTS LES SOIRS. 11-13-15

Dupuis Frères

447-449, RUE SAINT-CATHERINE EST